

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA GRANDE FETE NATIONALE, JUIN 1880

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance: Un an, \$3.—États-Unis, \$2.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 26.

Prix du numéro, 10 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les renises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 24 JUIN 1880



SAINT-JEAN-BAPTISTE

NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

L'OPINION PUBLIQUE

JEUDI, 24 JUIN 1880

"L'OPINION PUBLIQUE" DU 24 JUIN 1880

Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs et à nos compatriotes en général en faisant, cette semaine, de notre journal, un recueil de gravures et de souvenirs patriotiques.

Comme il sera mis en vente mardi et mercredi à bord des bateaux et sur les chemins de fer, ceux qui se rendront à Québec y trouveront des renseignements utiles et intéressants. Nous aurions pu faire mieux, mais le temps nous a manqué et des notes qu'on nous avait promises sont arrivées trop tard.

Maintenant nous faisons des vœux pour que la grande démonstration qui approche soit non-seulement une éclatante manifestation de notre patriotisme et une glorification de notre passé, mais qu'elle marque le commencement d'une ère de progrès et soit l'aurore de temps meilleurs pour notre nationalité.

Inutile de se faire illusion.

Tout n'est pas couleur de rose dans notre situation, le ciel de notre patrie n'est pas sans nuages, les roses du chemin où elle marche, sans épines.

Que les fumées de la gloire et les splendeurs du panorama que Québec va offrir à nos yeux étonnés, ne nous empêchent pas de voir le trou béant que l'émigration a fait au sein de la patrie! Prenons garde que le bruit de nos applaudissements et les clameurs de nos réjouissances nous rendent sourds aux soupirs de nos compatriotes partant pour la terre étrangère.

N'oublions pas qu'il y a vivant loin de la patrie sept ou huit cent mille de nos compatriotes, et qu'ils seront bientôt un million, si nous n'arrêtons pas le fléau de l'émigration qui nous décime.

Réjouissons-nous, mais réfléchissons, célébrons le passé, mais pensons à l'avenir, songeons sérieusement aux moyens à

prendre pour vivre heureux et prospères sur le sol de nos ancêtres.

Ne passons pas tout notre temps à chanter comme la cigale, mais imitons la prévoyance de la fourmi.

Mazarin disait: "les Parisiens chantent, c'est très-bien, je n'ai rien à craindre." Prenons garde que nos ennemis puissent en dire autant.

Enfin soyons pratiques.

L.-O. DAVID.

LA GRANDE FÊTE DU 24 JUIN À QUÉBEC

PROGRAMME

Encore quelques jours et la grande fête sera arrivée. Québec, la ville des glorieux souvenirs, des grands événements, donnera au monde l'un des plus beaux spectacles que l'on puisse imaginer.

La démonstration du 24 juin 1874 à Montréal a été belle, et ceux qui l'ont vue ne l'oublieront jamais, mais Québec a sur Montréal l'avantage de son site incomparable, de sa nature grandiose, de ses souvenirs immortels.

Il y a neuf mois que la vieille capitale de la Nouvelle France se prépare pour ce grand jour de fête nationale.

On peut s'attendre à des merveilles, car Québec n'a jamais failli au devoir et à l'honneur.

Nous avons déjà donné dans L'OPINION PUBLIQUE un aperçu du programme de la fête, nous nous contenterons d'en faire aujourd'hui un résumé.

Mercredi soir, le 23 juin, il y aura un concours de tous les corps de musique et des concerts seront donnés en plein air.

Le 24, une messe pontificale sera célébrée par sa grandeur Mgr l'archevêque Taschereau, sur les hauteurs des Buttes à Neveu, Plaines d'Abraham. La cérémonie commencera à huit heures.

Le sermon, comme nous l'avons déjà annoncé, sera prononcé par Sa Grandeur l'évêque du diocèse de Sherbrooke, Mgr Antoine Racine.

Immédiatement après la messe, la présentation des adresses aura lieu sur la place même; une estrade sera érigée à cet effet sur laquelle se trouveront placés les personnages distingués à qui la Société Saint-Jean-Baptiste devra présenter ces adresses.

Cette cérémonie terminée, le défilé de la procession commencera de suite sur un signal donné par un coup de canon.

Le soir, grand banquet dans la magnifique bâtisse des patineurs (*Skating Rink*), près de la porte St-Louis; ce vaste édifice pourra contenir de 1,500 à 2,000 convives.

Le même soir, il y aura illumination et feux de joie par toute la ville.

Le vendredi matin, il y aura une exposition, au *Drill Shed*, Grande Allée, de tous les chars allégoriques, bannières et insignes.

Dans l'après-midi, il y aura, à trois heures, grande réception à Spencer Wood, par Son Excellence le lieutenant-gouverneur. Tous les corps de musique assisteront à cette solennelle réception.

Durant la journée les commissions commenceront leurs travaux et le soir il y aura grande séance de la convention à l'Université-Laval.

Il y aura aussi feux d'artifice, concerts et autres amusements.

Samedi matin, séance solennelle de la Convention et réunion des commissions.

Il y aura trois grandes séances de la Convention. Des discours préparés avec soin et seront prononcés, des questions importantes et seront discutées et les commissions y feront le rapport de leurs délimitations.

Le congrès catholique, le congrès des journalistes, les sociétés de secours mutuel et l'Union Allet auront aussi des séances intéressantes.

ARRANGEMENTS POUR LA RÉCEPTION DES VISITEURS

Il y aura trois bureaux: 1o. à la sta-

tion du chemin de fer du Nord; 2o. au chemin de fer du Grand-Tronc; 3o. à la compagnie des vapeurs du Richelieu. Dans chacun de ces bureaux se trouvera un registre de tous les hôtels, maisons de pension, communautés et édifices publics qui recevront des pensionnaires. Ces derniers pourront faire leur choix d'après un plan de la ville, qui sera préparé à cet effet. Les prix varieront d'une piastre à \$2.50 par jour, selon les accommodements. La moyenne sera de \$1.50 par jour. Il y aura des maisons qui ne donneront que la pension et d'autres que le coucher.

En arrivant à Québec chacun devra aller au bureau chercher son billet de logement.

Il y aura de la place pour dix mille personnes en dedans des murs, dans les hôtels et les maisons privées, et pour le nombre qu'on voudra en dehors des murs.

Ne pas oublier parmi les amusements, la représentation de *Papineau* et de *l'Exilé* de M. Fréchette.

Comme on le voit, rien n'a été épargné pour instruire et amuser, pour satisfaire tous les goûts et les désirs.

LE Dr BARDY

En 1842, au lendemain de l'Acte d'Union destiné à nous perdre, M. Bardy crut, avec raison, que les Canadiens-français n'avaient pas moins besoin qu'en 1834 de s'unir pour recommencer les combats de la liberté. Le 19 juin de cette année, dans une nombreuse assemblée convoquée à l'hôtel de tempérance Maheux, du faubourg Saint-Roch, le Dr Bardy démontrait la nécessité de fonder une grande association pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste. Sa proposition fut acceptée avec enthousiasme, on jeta immédiatement les fondements de la nouvelle société, le Dr Bardy en fut nommé président et M. N. Aubin—l'un des fondateurs—vice-président.

Huit jours après, la Saint-Jean-Baptiste était célébrée pour la première fois dans les murs de Québec. La vieille cité de Champlain, couronnée de fleurs et de drapeaux, fut belle et joyeuse comme une fiancée le jour de ses noces; jamais elle n'avait paru si jeune. Une grand-messe des plus solennelles fut célébrée, et le sermon du jour fut prononcé par l'ex-abbé Chiniquy. On ne pouvait dans le temps choisir une voix plus éloquente.

Après la messe, il y eut procession à travers les principales rues de la ville, au milieu d'une population enthousiaste, et le soir un banquet magnifique réunissait deux cents convives. Comme c'était un vendredi, on s'abstint de viande et même de boissons alcooliques, ce qui n'empêcha pas les toasts ni les discours. Les orateurs de la circonstance furent le Dr Bardy et MM. Cauchon, Chauveau, Belleau, Aylwin, Etienne Parent, Auguste Souldard et P. M. Derome. Inutile de dire, après avoir cité ces noms, que les discours furent éloquentes.

Ce fut un jour de joie et de gloire pour la Société Saint-Jean-Baptiste et pour son dévoué fondateur et président, le docteur Bardy.

LES ORGANISATEURS DE LA FÊTE DU 24 JUIN À QUÉBEC

M. Rhéaume, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, n'est plus jeune, mais il est encore plein de vigueur ainsi que l'attestent ses travaux et ses démarches pour le succès de la grande démonstration. Il a longtemps exercé la profession d'avocat, a représenté la division Est de Québec dans le parlement local, et occupe aujourd'hui une position officielle. L'un des fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, il s'est toujours distingué par un zèle pour les œuvres nationales.

M. Chouinard, secrétaire-général de la Société et organisateur de la Convention, a droit à une large part de la reconnaissance publique. Il est avocat, et il vient d'être élu unanimement membre du Conseil-de-Ville de Québec.

M. Jules Tessier est fils de M. le juge Tessier. Il est avocat.

M. Alphonse Pouliot est tout jeune encore comme M. Tessier, et avocat comme lui.

M. J. N. Duquet est imprimeur. Son talent et son patriotisme sont justement appréciés. Il est attaché au *Canadien*.

Il y a beaucoup d'autres personnes qui mériteraient d'être mentionnées, mais ce serait trop long. Nous pourrions cependant, dans notre prochain numéro, citer quelques autres noms. Comment rendre justice à tous ceux qui ont des titres à la reconnaissance publique, lorsque le dévouement a été si général?

Sir Louis-Hypolite Lafontaine

Né à Boucherville en 1807; élu député du comté de Terrebonne en 1830 à l'âge de vingt-trois ans; emprisonné en 1837; chef du Bas-Canada après l'Union; nommé juge en chef de la cour du banc de la reine en 1844 et fait baronnet quelques temps après; mort en 1855.

Si Papineau est considéré comme l'orateur le plus puissant, le tribun le plus populaire que nous ayons eu, M. Lafontaine passe pour l'homme d'Etat le plus remarquable que le pays ait produit.

Ils étaient tous deux taillés à la manière des grands hommes. Leur extérieur même révélait la supériorité de leur intelligence et de leur caractère.

Louis-Joseph Papineau

Né à Montréal le 7 octobre 1786, nommé président ou orateur de la Chambre en 1815, le chef du Bas-Canada depuis cette époque jusqu'en 1837; mort le 28 septembre 1870. C'est encore, comme dit Fréchette, dans le drame qui vient d'avoir tant de succès à Montréal, la plus grande figure de notre histoire politique.

Il fut tout une époque, et longtemps notre rae N'eut que sa voix pour glaive et son corps pour cuirasse. Courbons nous donc devant ce preux des jours anciens. S'il ne partagea point nos croyances augustes, N'oublions pas qu'il fut juste parmi les justes, Et le plus grand parmi les siens.

Louis-Honoré Fréchette

Fréchette naquit à Lévis le 16 novembre 1839, commença ses études au séminaire de Québec et les termina au collège de Nicolet; fit son droit à l'Université Laval, fut reçu avocat en 1864, fonda, l'année suivante, le *Journal de Lévis* partit pour les États-Unis où il rédigea *l'Amérique*, revint au Canada en 1871, posa en arrivant sa candidature dans le comté de Lévis, fut battu, se présenta de nouveau l'année suivante, ne fut battu que par une faible majorité, finit par se faire élire en 1874, et fut vaincu aux dernières élections par le Dr Blanchet.

M. Fréchette a été avocat, journaliste, homme politique, mais il est poète avant tout. Il commença à rimer au collège et publia *Mes loisirs* pendant sa cléricature. C'était son premier volume de poésies; il fit sensation et reçut les encouragements les plus flatteurs des premiers poètes de la France. Vint ensuite *La voix d'un exilé* cette satire mordante qui souleva tant de colère et d'admiration dans notre monde politique.

Puis les *Fleurs Boréales* et les *Oiseaux de neige* que l'Académie française vient de couronner.

Plaise au ciel que M. Fréchette laissant tout le reste de côté consacre tout son temps et son talent à la poésie.

Dr Chénier

L'âme de l'insurrection de 1837 dans les paroisses du nord, le héros de Saint-Eustache.

Peu grand, mais gros, robuste, les épaules larges, la tête imposante, un peu renversée en arrière, les membres musculeux, une physionomie franche, ouverte, le regard fier et hardi, des traits pleins d'énergie, de noblesse et de virilité, des manières vives, mais affables, une conversation agréable, un esprit prompt et logique, une âme enthousiaste, faite pour le

sacrifice et le dévouement. Une figure de maréchal de France, une nature de soldat, type remarquable de ces hommes d'élite qui forment l'avant-garde des nations et dont le sang féconde la liberté.

Jean-Olivier Chénier naquit à Longueuil vers l'année mil huit cent six. En 1817, le Dr Kimber, de Montréal, qui l'avait remarqué, le prenait sous sa protection, et ne pouvant pas le mettre au collège, se chargeait lui-même de lui faire l'école. Chénier se livra à l'étude avec toute l'ardeur et l'énergie de son tempérament, se faisant recevoir médecin le 25 février 1828, et allait s'établir à Saint-Benoit, dans le comté des Deux-Montagnes. En 1831, il épousait la fille du célèbre Dr Labrie, allait, peu de temps après, à Saint-Eustache prendre la place de son beau-père qui venait de mourir, et contribuait puissamment à faire donner le siège vacant du regretté défunt, dans l'Assemblée législative, à M. Girouard.

De tous les chefs patriotes, Chénier est celui dont la mémoire vivra le plus longtemps. Quel que soit le jugement que l'on porte sur l'opportunité de l'insurrection de 1837, et sur la témérité de ceux qui se crurent assez forts pour résister par la force au gouvernement anglais, on ne pourra reprocher à celui-là d'avoir abandonné, au moment du danger, ceux qu'il avait soulevés; d'avoir déserté le drapeau qu'il portait si fièrement à l'assemblée de Saint-Charles. Sa mort atteste la sincérité de son patriotisme, et justifie la confiance que le peuple avait en lui. Les Canadiens-français ne cesseront jamais de se répéter, de père en fils, le récit de sa mort héroïque, et l'on dira toujours: "Brave comme Chénier."

La terrasse

La terrasse, qui porte aujourd'hui le nom de lord Dufferin, notre dernier gouverneur, fut construite, ou plutôt commencée en 1838, par lord Durham, d'après qui elle fut d'abord appelée. C'est un lieu incomparable, qui suffirait à la réputation de Québec. Elle est bâtie sur l'emplacement de l'ancien château Saint-Louis, qui fut détruit par un incendie en 1834.

Le monument de Wolfe et Montcalm

Élevé dans le jardin public avoisinant la rue des Carrières. Fait face au fleuve, et n'est éloigné de la côte que d'une centaine de pieds.

Ce monument, destiné à unir et à perpétuer la mémoire des deux héros anglais et français, morts l'un en attaquant, l'autre en défendant Québec, fut construit en 1827, près de soixante-dix ans après les événements qu'il rappelle, par ordre de lord Dalhousie, gouverneur du Canada, et avec le produit d'une souscription publique à laquelle le noble lord contribua largement. Le plan en fut fait par un officier du 79^e Highlanders, et est d'une simplicité classique. Le site est bien choisi et très en vue. La hauteur du monument, de la base au sommet est de soixante-cinq pieds. La colonne elle-même n'en mesure que trente-deux. Le sarcophage est haut de sept pieds. Le nom de Wolfe est inscrit sur le côté sud, qui regarde le fleuve, et celui de Montcalm sur le côté nord. L'inscription commune est écrite en latin.

Ce monument, qui confond dans une même pensée le vainqueur et le vaincu, mortellement frappés l'un et l'autre dans son genre, est peut-être unique en l'idée que les deux peuples ennemis qui s'étaient combattus sous les ordres des deux généraux, fussent devenus unis par la suite dans la vie, comme leurs chefs l'avaient été dans la mort. Notons que l'initiative fut prise par les héritiers des vainqueurs. Un survivant de la guerre de 1759, le dernier probablement, assistait en 1827 à la cérémonie de la pose de la première pierre du monument. Ce vieux soldat, qui avait combattu aux côtés de Wolfe, était nonagénaire. Il se nommait Thompson.

CHANSON PATRIOTIQUE

1825

AIR: *Brûlant d'amour et partant pour la guerre.*

Riches cités, gardez votre opulence,
Mon pays seul a des charmes pour moi:
Dernier asile où règne l'innocence,
Quel pays peut se comparer à toi!
Dans ma douce patrie,
Je veux finir ma vie;

Si je quittais ces lieux chers à mon cœur,
Je m'écrierais: j'ai perdu le bonheur!

Combien de fois à l'aspect de nos belles
L'Européen demeure extasié!
Si par malheur il les trouve cruelles,
Leur souvenir est bien tard oublié.

Dans ma douce patrie,
Je veux finir ma vie!

Si je quittais ces lieux chers à mon cœur,
Je m'écrierais: j'ai perdu le bonheur!

Si les hivers couvrent nos champs de glaces
L'éché change en limpides courants,
Et nos bosquets fréquentés par les grâces
Servent encor de retraite aux amants.

Dans ma douce patrie,
Je veux finir ma vie;

Si je quittais ces lieux chers à mon cœur,
Je m'écrierais: j'ai perdu le bonheur!

Oh! mon pays, vois comme l'Angleterre
Fait respecter partout ses léopards;
Tu peux braver les fureurs de la guerre,
La liberté veille sur nos remparts.

Dans ma douce patrie,
Je veux finir ma vie;

Si je quittais ces lieux chers à mon cœur,
Je m'écrierais: j'ai perdu le bonheur!

A. N. MORIN (1).

Un couplet de chanson de la Saint-Jean-Baptiste de 1835, par M. N. Aubin:

Chers défenseurs de notre noble cause,
Tout Canadien vous porte dans son cœur,
Du beau pays qui sur vous se repose,
Oh! travaillez à fonder le bonheur!
Vous, Papineau, Viger, qu'un peuple admire,
Ah! recevez un encoeur mérité!
Dans notre histoire ou vous devez inscrire:
La paix! la liberté!

En 1835, l'hon. J.-E. Turcotte, alors presque un enfant, dédiait à Papineau une pièce de vers enflammée qui commençait par la strophe suivante:

Pourquoi te prodiguer l'outrage!
Pourquoi cette impuissante rage,
Ces mots de traître, d'imposteur,
Vomis par l'esclave cohorte,
Quand d'un peuple la voix si forte
Te proclame libérateur!

Dans une pièce de poésie composée par notre concitoyen M. J.-G. Barthe, qui était bien jeune alors, on trouve la strophe suivante en l'honneur d'Hindelang:

Mais toi, jeune héros que la France a pleuré,
Apôtre généreux de notre liberté,
Beau jeune homme ravi dans la fleur de ton âge,
Si ta mère a ton cœur, nous avons ton image.
Le sang que tu versas sur un sol étranger,
Ce noble sang de France il saura bien germer,
Héroïque Hindelang, ton noble sacrifice,
Aurait dû apaiser la cruelle justice,
Ton âme s'envola vers la sainte cité,
Et ton suprême cri fut pour la liberté!

On trouve la chanson qui précède dans le *Répertoire National* avec la note qui suit:

(1) L'honorable Augustin Norbert Morin, président de l'Assemblée législative. M. Morin est né à Saint-Michel de Québec, le 12 octobre 1808. Il est l'auteur d'un pamphlet intitulé "Lettre à l'hon. juge Bowen," au sujet de l'usage légal de la langue française en Canada. M. Morin a fondé le journal la *Minerve* en 1829, et en a été le rédacteur pendant plus de dix ans. Il a été député à tous les parlements, depuis 1830 jusqu'à ce jour, par les comtés de Bellechasse, de Nicolet et du Saguenay. M. Morin a été député en Angleterre par la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada en 1834 pour demander le redressement des griefs dont le pays se plaignait. En 1841, ce monsieur fut nommé juge de district, et en 1842, Commissaire des Terres de la Couronne et membre du Conseil Exécutif. Il résigna ces deux charges en décembre 1843, avec tous ses autres collègues, à l'exception d'un. M. Morin a été élu président de l'Assemblée législative en février 1848.

HYMNE NATIONALE

1829

Sol canadien, terre chérie!
Par des braves tu fus peuplé;
Ils cherchaient loin de leur patrie,
Une terre de liberté.
Nos pères sortis de la France
Étaient l'élite des guerriers,
Et leurs enfants de leur vaillance,
Ne flétriront pas les lauriers.

Qu'elles sont belles nos campagnes
En Canada qu'on vit content!
Salut, ô sublimes montagnes,
Bords du superbe St. Laurent.
Habitant de cette contrée,
Que nature sait embellir,
Tu peux marcher tête levée,
Ton pays doit t'engorgeillir.

Respecte la main protectrice
D'Albion, ton digne soutien;
Mais fais échouer la malice
D'ennemis nourris dans ton sein.
Ne fléchis jamais dans l'orage,
Tu n'as pour maître que tes lois.
Tu n'es pas fait pour l'esclavage,
Albion veille sur tes droits.

Si d'Albion la main chérie
Cesse un jour de te protéger,
Soutiens-toi seule, ô ma patrie!
Méprise un secours étranger.
Nos pères sortis de la France
Étaient l'élite des guerriers,
Et leurs enfants de leur vaillance,
Ne flétriront pas les lauriers.

ISIDORE BÉDARD (1).

HISTORIQUE

DE L'ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE
DE MONTRÉAL

L'Association Saint-Jean-Baptiste fut fondée à Montréal par feu M. Ludger Duvernay.

Elle célébra pour la première fois la fête de son saint patron, le 24 juin 1834. Le premier banquet national, qui eut lieu ce jour-là, fut tenu dans le jardin de M. John McDonell, rue Saint-Antoine, sous la présidence de feu M. le commandeur Viger, alors maire de Montréal.

La chanson patriotique devenue si populaire:

Comme le dit un vieil adage,
Etc., etc., etc.,

fut composée pour la circonstance et chantée à ce banquet par Sir Georges-Etienne Cartier, alors étudiant en droit.

La célébration annuelle de la fête nationale fut interrompue par l'insurrection de 1837 et l'exil des patriotes Canadiens-français, au nombre desquels était le fondateur de l'association.

A son retour de l'exil, en 1842, M. Duvernay réorganisa cette société avec le concours des principaux citoyens d'origine française de cette cité. La première assemblée générale pour l'adoption de certains règlements et l'élection des officiers, fut tenue, le 9 juin 1843, dans un salon du marché Sainte-Anne, sous la présidence de feu l'hon. D.-B. Viger, sir Georges-E. Cartier agissant comme secrétaire.

LUDGER DUVERNAY,

FONDATEUR DE L'ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE

Ludger Duvernay, le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, descendait d'une famille française établie depuis longtemps dans le pays. Son grand-père était notaire royal, et son père cultivateur. Sa mère était alliée à la famille distinguée des de La Morandière. Il naquit à Verchères, le 22 janvier 1790.

Après avoir reçu la petite instruction qu'on donnait alors dans les écoles élémentaires, il vint à Montréal en juin 1813 et entra comme apprenti dans l'établissement de M. Chs-B. Pasteur, qui publiait

(1) M. Isidore Bédard, frère de l'honorable Elzéar Bédard, juge de la cour du banc du roi, est né à Québec. Il représenta le comté de Saguenay dans la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Il est décédé à Paris en 1838.

alors le *Spectateur*. Il se livra au travail avec ardeur et entreprit de se faire un chemin dans une carrière bien ingrate aujourd'hui, mais qui alors était presque inaccessible.

Après quatre ans d'apprentissage, M. Duvernay allait, en 1817, fonder aux Trois-Rivières un journal qu'il appelait la *Gazette des Trois-Rivières*, et qu'il parvint à soutenir jusqu'en 1822. En 1823, il publia le *Constitutionnel* qui vécut deux ans. Le 14 février, il épousa Mlle Marie-Reine Harnois, de la Rivière-du-Loup. En 1826, il établit dans la ville des Trois-Rivières l'*Argus*, et, en 1827, il vint se fixer à Montréal et se joignit à l'un des plus grands patriotes et des hommes les plus remarquables de l'époque, l'hon. A.-N. Morin, pour fonder la *Minerve*.

A partir de cette époque, le nom de M. Duvernay est inscrit sur toutes les pages de l'histoire émouvante de nos luttes politiques. Emprisonné trois fois pour avoir eu le courage de publier dans son journal des articles énergiques à l'adresse des bureaucrates qui voulaient nous mettre à leurs pieds, sa popularité devint très considérable, et il ne s'en servit que pour faire triompher la cause de ses compatriotes. Il fut l'un des chefs du parti populaire, l'un des patriotes les plus estimés et les plus estimables de cette époque. Sa générosité et sa libéralité, quoiqu'il fût pauvre, son dévouement pour ses amis et pour son pays le rendaient cher au peuple.

Élu membre de la Chambre pour le comté de Lachenaye en 1837, il était obligé, quelques mois après, de s'expatrier pour échapper à l'emprisonnement. Il se réfugia à Burlington où il fonda, en 1839, le *Patriote*. Il revint en Canada en 1842 et rétablit la *Minerve*, qu'il continua de publier jusqu'en 1852 dans l'intérêt des idées libérales, telles que comprises par l'école de sir L.-H. Lafontaine.

Il mourut le 28 novembre 1852, au milieu des regrets de toute la population canadienne qui n'avait cessé de le regarder comme l'un de ses compatriotes les plus distingués et les plus estimables, les plus utiles à la patrie. Le deuil fut universel et les funérailles du défunt dépassèrent tout ce qui s'était vu encore à Montréal.

L'une de ses plus belles actions est d'avoir fondé cette Société Saint-Jean-Baptiste qui affirme, d'une manière si éclatante, en ces jours glorieux, son importance nationale. Avec quelle satisfaction il doit contempler aujourd'hui de sa tombe les résultats admirables de son œuvre! C'est en 1833 que M. Duvernay jeta les fondements de cette noble société, et la Saint-Jean-Baptiste fut célébrée pour la première fois l'année suivante. C'est lui qui eut la belle pensée de donner à la société qu'il fondait dans l'intérêt de notre nationalité, le nom même que nos ennemis nous donnaient par dérision. C'est lui aussi qui choisit la feuille d'érable comme notre emblème national.

NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Notre prochain numéro sera aussi un numéro extra, contenant un grand nombre de gravures et un compte-rendu complet de ce qui se sera passé à Québec. Ceux qui voudraient l'avoir feraient bien de donner leur ordre—les Canadiens des États-Unis surtout.

Nous espérons que nos peines et nos dépenses ne seront pas perdues.

AVIS

Tous ceux qui ont payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et n'ont pas encore reçu la prime de 1880, peuvent l'avoir en s'adressant à nos bureaux. Nos abonnés de la campagne sont priés de communiquer avec nous par cartes-poste.



M. CHOUNARD,
SECRETAIRE DE LA CONVENTION



M. POULIOT,
SECRETAIRE-ARCHIVISTE



M. RHÉAUME,
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC



M. TESSIER,
PRÉSIDENT DE LA SECTION NOTRE-DAME



J. N. DUQUET,
COMMISSAIRE-ORDONNATEUR



SIR L. H. LAFONTAINE



L. N. DUVERNAY,
FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL



DR. BARDY,
FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC



DR. CHÉNIER

HYMNE A ST-JEAN-BAPTISTE

DU 24 JUIN 1843

Noble patron dont on chôme la fête,
Vois tes enfants devant toi réunis ;
Sous ton drapeau qui flotte sur leur tête,

Par toi conduits au Canada sauvage,
Quelques Français d'abord l'ont cultivé ;
Nous tenons d'eux ce brillant héritage

Aux jours d'épreuve, où passe toute race,
Dans nos esprits tu conservas l'espoir,
Et, quand de morts la justice fut lasse,

F.-R. ANGERS.

SOUVENIR NATIONAL

Parmi les jolis souvenirs que nous laissera la fête de la Saint-Jean-Baptiste, citons en première ligne la Relique patriotique que M. Dubeau, de Québec, aidée par sa femme, qui en fait le dessin, a eu l'ingénieuse idée d'offrir à la jeunesse canadienne.

M. Dubeau a voulu que ce souvenir fut consacré par la poésie canadienne.

Celle de M. Lemay est intitulé Religion :

Religion du Christ, ô semence divine
Tu fais naître des fleurs sur le monde en ruine ;
Tu fais pleuvoir les biens sur le faible mortel,

Et, quand nos cœurs brisés perdent toute espérance,
Que ceux qui nous sont chers, nous quittent pour jamais,

Celle de M. L.-H. Fréchette a pour titre Patrie.

Voici ces beaux vers :

Et toi, de ces héros généreuse patrie,
Sol canadien que j'aime avec idolâtrie,
Dans l'accomplissement de tous ces grands travaux,

Quand je pèse la part que le ciel t'a donnée, —
Les yeux sur l'avenir, terre prédestinée,
J'ai foi dans tes destins nouveaux !

Nous engageons tous nos abonnés à se procurer au plus tôt ce beau souvenir de notre grande fête nationale.

Pour juger le monde, il faut le voir de loin et l'avoir beaucoup vu de près.

MONTCALM

Le souvenir de Montcalm n'est rappelé, à part le monument qui lui est consacré en commun avec Wolfe, que par une plaque en marbre, qui se trouve dans la chapelle des Ursulines, et qui est due à lord Aylmer, ancien gouverneur. Elle porte cette inscription :

HONNEUR
A
MONTCALM !
LE DESTIN, EN LUI DÉROBANT
LA VICTOIRE,
L'a récompensé par
UNE MORT GLORIEUSE !

L'HERMITAGE

Parmi les localités des environs de Québec, l'ancienne campagne de l'intendant Bigot, à sept milles de la ville, du côté de Beauport, est une des plus curieuses à visiter, non à cause des ruines elles-mêmes, qui n'ont aucun caractère particulier, mais pour les souvenirs qui y sont attachés et que M. Marmette a si bien fait revivre dans L'Intendant Bigot. Il faudrait les visiter le livre de M. Marmette à la main. C'est une des visites à faire aux environs de Québec, si riches en belles promenades.

MONTGOMERY

Tous ceux qui ont passé sous la citadelle de Québec, soit à pied par le quai, soit en bateau par le fleuve, ont remarqué la plaque commémorative placée sur l'escarpement, à mi-hauteur, et qui indique l'endroit où le général Montgomery périt en 1775, lors de l'invasion du Canada par les Américains. Montgomery commandait les troupes insurgées. C'était le deuxième général ennemi qui attaquait l'enceinte de Québec et le deuxième qui y trouvait la mort,—avec cette différence que Wolfe, quinze ans auparavant, était mort vainqueur. Les restes de Montgomery furent enterrés dans les murs, près de la porte Saint-Louis, et en 1818 ils furent remis à sa famille, qui en avait fait demande, et transférés à New-York, où le Congrès lui avait fait élever un monument dès la fin de la guerre de l'indépendance. Le lieu de sa sépulture, à Québec, fut alors indiqué par le même vétérinaire, James Thompson, qui devait, dix ans plus tard, représenter l'armée de 1759 à l'érection du monument de Wolfe et Montcalm, et qui avait vu enterrer Montgomery après avoir vu tomber Wolfe.

L'habile conférencier, M. Lejeune, prépare pour la presse française sur M. Fréchette et son drame de Papineau, un article dont voici le début :

Et nous aussi, nous avons des premières—deux drames inédits, en 5 actes et en prose, représentés pour la première fois le 6 et 7 juin, à l'Académie de Musique de Montréal.

L'auteur est Louis-Honoré Fréchette. Vous avez déjà entendu prononcer ce nom, depuis longtemps célèbre au Canada et qui le sera bientôt en France. L'Académie française a récemment couronné un de ses volumes de vers, et la dépêche qui annonçait cette bonne nouvelle est arrivée ici le jour même de la première représentation de Papineau.—Le hasard a de l'esprit quelquefois !

L'auteur de Papineau a quarante ans ; une figure ronde, franche, souriante ; le teint frais, la moustache blonde.—Canadien pur sang, c'est-à-dire de bonne race française (sa famille est venue de l'île de Rhé au 17ème siècle). Il aime la France, qu'il n'a jamais vue, comme on aime une aïeule qu'on ne connaît que par un vieux portrait flattré. Fréchette est fier de la jeune aïeule qui sourit dans le vieux cadre. Quand il débarquera au Havre, l'automne prochain, et qu'il verra l'original de son portrait qu'il aime tant, je suis sûr qu'il éprouvera une des grandes émotions de la vie, et qu'en vrai poète, il traduira cette émotion en vers.

Que l'aïeule soit coquette, ce jour-là. Qu'elle accueille son petit-fils inconnu avec un sourire et une caresse ! Il y va de sa gloire sur les rives du Saint-Laurent.

LES DERNIERS MOMENTS DE DEUX PATRIOTES

Extrait d'une lecture faite en 1860 par M. J.-A. Mousseau, député de Bagot, sur Cardinal et Duquet.

L'heure fatale approchait. Cardinal et Duquet avaient été informés qu'ils subiraient, le 21 décembre 1838, le sort que la tyrannie réserve au patriotisme malheureux. L'avis funèbre avait été reçu par eux sans fanfaronnerie, mais avec la dignité ferme qui convient à de grandes âmes. On voulait faire un exemple dont l'enseignement fut salutaire. On espérait, par l'horreur du gibet, inspirer aux Canadiens la lâcheté et la dégradation ; on désirait, par l'affreux spectacle d'une potence dressée, pour punir la vertu, leur apprendre à refouler au fond du cœur les sublimes aspirations du patriotisme. Et c'est une population française que l'on travaillait à soumettre à ces infamies ! C'est une population française que l'on se flattait d'accoutumer à n'avoir plus d'honneur ! Mais pourquoi ne pas plutôt demander au rapide et impétueux Saint-Laurent de remonter son cours majestueux en renversant toutes les lois de la nature ?

Des démarches avaient été faites en faveur des deux condamnés par des personnes influentes auprès de Colborne et des gens haut placés dans la hiérarchie bureaucratique. Mme Cardinal avait même été se jeter aux genoux de lady Colborne, la conjurant d'intercéder auprès de son mari pour obtenir la grâce de M. Cardinal. Mais tout avait été inutile devant la détermination de Colborne. Le 20 décembre, veille de son décès, Cardinal fit parvenir à sa femme deux lettres où se révèle tout entier son grand caractère. Cette voix grave et solennelle qui semble parler par-delà de la tombe, a une suavité lugubre, une sagesse sombre et sacrée qui nous remuent jusqu'aux entrailles. "De main, lui dit-il, à l'heure où je t'écris, mon âme sera devant son Créateur et son Juge. Je ne crains pas ce moment redoutable. Je suis muni de toutes les consolations de la religion, et Dieu, en se donnant à moi-même ce matin, me laisse espérer avec confiance qu'il me recevra dans son sein aussitôt après mon dernier soupir. Je suis dégagé de toute affection terrestre, et le seul regret que j'ai en mourant, c'est de te laisser, chère amie, ainsi que cinq pauvres malheureux orphelins, dont un est encore à naître. Je te prie de croire que sans vous, rien ne pourrait me faire désirer la vie, et que je recevrais ma grâce avec plus de répugnance que de satisfaction." Il perd ensuite sa sérénité en pensant à l'état et aux chagrins de sa femme ; il lui renouvelle ses protestations d'amour, il lui donne des conseils et se livre aux mouvements d'une déchirante tristesse.

Ce qui l'afflige par-dessus tout, c'est de ne pouvoir embrasser, avant de mourir, son épouse à laquelle les médecins défendent de sortir. "Qu'il est dur, lui écrit-il, de mourir sans te donner le baiser d'adieu ! On me dit que tu es trop faible pour supporter une entrevue ; moi, je te croirais assez forte ou du moins assez raisonnable pour me venir voir sans faire des extravagances. Ceux qui te défendent de venir me voir n'ont jamais été dans notre situation. Ils ne pensent pas qu'ils me privent de la seule et dernière consolation que je pourrais espérer dans ce monde, et que, par rapport à toi, ils s'exposent à de justes reproches pour t'avoir privé de recevoir les adieux d'un époux mourant. Pardonne, chère amie, nous sommes nés pour souffrir, c'est un sacrifice de plus à offrir à Dieu et qui servira à nous obtenir plus de mérites auprès de lui. Du moins, s'ils m'apportaient Marguerite et Charlotte afin qu'elles puissent toutes deux recevoir les baisers de leur père pour te les rendre. Oh ! Dieu, ayez pitié de moi, de ma femme et de mes enfants, je vous les recommande ; veillez sur eux, servez-

leur d'époux et de père, et ne tardez pas à les réunir tous avec moi dans votre saint paradis."

Puis il exhorte sa femme à chercher des consolations dans la religion seule et la conjure, si elle devient riche, de ne pas oublier ses pauvres frères et sœur. Il était dans la nature de cet homme de ne penser, travailler, et mourir que pour les autres.

Malgré tout, Cardinal avait espéré voir sa femme dans la journée du 20 décembre ; à 7 ou 8 heures du soir, ne la voyant point arriver, il perdit cet espoir et lui écrivit une nouvelle et dernière lettre. Il pleure d'abord de ne pas l'avoir vue ; il essaie de se consoler par des réflexions chrétiennes sur les décrets de la Providence "qui règle les événements de ce monde." "Rien de plus consolant, continue-t-il, ma chère Eugénie, que d'envisager la mort avec les yeux d'un mourant. On se sent dégagé des peines et des angoisses de ce monde de misère pour s'envoler dans un lieu de paix et de délices, et l'on plaint ceux que l'on a aimés sur la terre de ce qu'ils ne peuvent jouir assez tôt d'un bonheur qui nous paraît si parfait. Chère Eugénie, ne t'apitoie pas sur mon sort ; bénis la Providence de ce qu'elle ne m'a pas fait mourir subitement lorsque j'avais la conscience chargée de crimes. Tu sais que j'ai toujours eu de la prédilection pour le genre de mort que je vais subir. Eh ! bien, Dieu a exaucé mes vœux ; je suis courageux autant qu'il est possible de l'être, et, si je pouvais te communiquer la moitié de mes forces, il m'en resterait encore assez pour le moment fatal."

Deux jours avant la mort de son fils, Mme Duquet alla demander sa grâce à Colborne. Ce fut en vain. Le tyran se moqua du désespoir d'une mère. "Je l'avais prévu, dit Duquet à sa mère, votre trouble a été inutile ; après-de-main, je serai dans une région où la vertu est récompensée et le crime puni. Ma mère, il faut se soumettre à ce terrible décret de la Providence." C'est la dernière fois que Mme Duquet vit son fils. Le langage des douleurs humaines est trop pauvre pour décrire au vrai cette séparation que le cœur d'une mère seule peut concevoir. Duquet, dans cette circonstance si pénible, pria sa bonne mère d'implorer le pardon de ses chères petites sœurs. "Je m'étais promis, disait-il à sa mère, de leur faire, ainsi qu'à vous, une position heureuse ; ma folle précipitation a déjoué ces plans. Je vous en prie, dites-leur tout le regret vif que j'ai éprouvé, et que ce n'est pas par mauvais cœur que mes espérances se trouvent trompées." Il pria aussi sa mère de remettre à ses sœurs sa petite image de Notre-Dame des Sept Douleurs, en ajoutant cette recommandation : "Dites-leur, ma mère, de baisser la partie de cette image qui se trouve marquée de mes pleurs."

Cette mère fut toujours inconsolable et ne passa jamais une journée sans pleurer son fils. Souvent, la nuit, elle y songeait, et on l'entendait crier dans des transports convulsifs : "Mon fils, mon fils, rendez-moi mon fils ! Grand Dieu ! qu'en ont-ils fait, ces Anglais sans pitié ?"

Un jour, elle rencontra celui qui fit tout, jusqu'au parjure, pour la perte de son fils et de Cardinal. La conscience, sans doute pleine de repentir, il demanda pardon à Mme Duquet et voulut lui donner la main. "Oh ! lui dit-elle avec horreur, n'approchez pas de moi ; je vous pardonne, parce que je suis catholique et que mon fils me l'a ordonné ; mais je ne puis oublier que vos mains sont encore teintes du sang de mon fils."

Chant national composé par M. Elzéar Labelle, à l'occasion de la grande démonstration du 24 juin 1874, à Montréal

(AIR: Te souviens-tu, disait un capitaine.)

Nobles enfants d'une cause sacrée,
Vous qui vivez au rivage lointain,
En ce beau jour de la patrie aimée
De vos amis venez presser la main.
Sous les drapeaux que nos illustres pères,
Avec fierté faisaient craindre jadis,
Que sur ce sol les races étrangères
Trouvent toujours le Canadien unis ! } bis.

Environnés par l'orgueil et la haine,
Notre avenir est sombre et menaçant.
Pour arrêter le flot qui nous entraîne,
Il faut lutter contre le conquérant,
A son envie opposant le courage,
De votre honneur faisons subir les lois ;
Ne perdons pas le plus cher héritage
De nos aïeux, ces héros d'autrefois. } bis.

Revenez donc au sein de la patrie,
Apportez-nous le secours de vos bras !
Et que, bientôt, cette union bénie
Nous rende forts à l'heure des combats.
Toujours présents et fermes sur la place
Où nous devons soutenir notre rang,
Ne laissons pas s'éteindre notre race,
Frères ! montrons qu'il nous reste du sang ! } bis.

E. LABELLE.

Procès des patriotes de 1837-38

DEVANT LA COUR MARTIALE A MONTREAL

PREMIER PROCÈS.—28 NOVEMBRE 1838

Joseph Narcisse Cardinal, notaire public, de Chateauguay :—Exécuté le 21 déc. 1838.

Joseph Duquet, clerc notaire, de Chateauguay, âgé de 21 ans :—Exécuté le 21 déc. 1838.

Jean-Ls Thibert, cultivateur, de Chateauguay :—Exilé.

François-Maurice Lepailleur, huissier, de Chateauguay :—Condamné à mort. Exilé.

Joseph L'Ecuyer, cultivateur, de Chateauguay :—Exilé.

Jean-Marie Thibert, cultivateur, de Chateauguay :—Condamné à mort. Exilé.

Léandre Ducharme, commis-marchand, de Chateauguay :—Exilé.

Joseph Guimon, cultivateur, de Chateauguay :—Exilé.

Louis Guérin dit Dusault, commerçant, de Chateauguay :—Exilé.

Antoine Côté, charpentier, de Chateauguay :—Exilé.

Louis Lesiège dit Laviolette, cordonnier, de Chateauguay :—Déchargé.

Edouard Thérien, forgeron, de Chateauguay :—Déchargé.

2ÈME PROCÈS.—18 DÉCEMBRE 1838

Charles Huot, N. P., de Napierville, né à Québec :—Exilé.

3ÈME PROCÈS.—25 DÉCEMBRE 1838

Théophile Decoigne, N. P., de Napierville :—Exécuté le 18 janvier 1839.

Joseph Paré, cultivateur, de Napierville :—Exilé.

Hector Morin, père, capitaine de bateau à vapeur, de Napierville :—Exilé.

Achille Morin, fils du capitaine, marchand, de Napierville :—Exilé.

David Leblanc, cultivateur, de St-Cyprien :—Exilé.

Hubert Leblanc, cultivateur, de Saint-Cyprien :—Exilé.

Joseph Hébert, cultivateur, de St-Cyprien :—Exilé.

Guillaume L'évêque, étudiant en droit, fils de l'ancien protonotaire de Montréal :—Exilé.

Frs Trépanier, jeune homme de 18 ans, de St-Cyprien :—Exilé.

Jean-Bte Dauzois, cultivateur, de St-Valentin :—Libéré.

Louis Lemelin, cultivateur de St-Valentin :—Libéré.

4ÈME PROCÈS.—4 JANVIER 1839

Joseph Robert, cultivateur, de La Tortu, paroisse de St-Philippe :—Exécuté le 18 janvier 1839.

Ambroise Sanguinet, bourgeois, de La Tortu :—Exécuté le 18 janvier 1839.

Charles Sanguinet, bourgeois, de La Tortu :—Exécuté le 18 janvier 1839.

Frs-X. Amelin, cultivateur, de La Tortu :—Exécuté le 18 janvier 1839.

Joseph Longtin, cultivateur, de La Tortu :—Sentence de mort. Pardonné.

Pascal Pinsonneault, cultivateur, de La Tortu :—Sentence de mort. Exilé.

Théophile Robert, cultivateur, de La Tortu :—Sentence de mort. Exilé.

Jacques Robert, cultivateur, de La Tortu :—Libéré.

Jacques Longtin, cultivateur de La Tortu :—Libéré.

5ÈME PROCÈS.—11 JANVIER 1839

Frs-X. Prieur, marchand, de St-Timothé :—Sentence de mort. Exilé.

Gabriel Chèvrefils, cultivateur, de Sainte-Martine :—Sentence de mort. Exilé et mort en exil.

Joseph Dumouchelle, cultivateur, de Ste-Martine :—Sentence de mort. Exilé.

Louis Dumouchelle, aubergiste, de Ste-Martine :—Sentence de mort. Exilé et mort en exil.

Jacques Goyette, cultivateur, de Beauharnois :—Sentence de mort. Exilé.

Jean-Bte Rochon, voiturier, de Beauharnois :—Sentence de mort. Exilé.

J.-Bte Brien, médecin, de Ste-Martine :—Sentence de mort. Expatrié.

Joseph Wathier dit Lanois, marchand, des Cascades, paroisses des Cèdres :—Pardonné.

Chevalier DeLorimier, N. P., de Montréal :—Exécuté le 16 février 1839.

Jean Laberge, cultivateur, de Ste-Martine :—Sentence de mort. Exilé.

Frs-X. Touchette, forgeron, de Ste-Martine :—Sentence de mort. Exilé.

6ÈME PROCÈS.—22 JANVIER 1839

Charles Hindelang, Français :—Exécuté le 15 février 1839.

7ÈME PROCÈS.—26 JANVIER 1839

Rémi Narbonne, instituteur :—Exécuté le 15 février 1839.

Amable Daunais, cultivateur, de Lacadie :—Exécuté le 15 février 1839.

Constant Bousquet, de Lacadie :—Acquitté.

Pierre Lavoie, cultivateur, St-Cyprien :—Exilé.

A. Doray :—Acquitté.

François Nicolas, instituteur, de Lacadie :—Exécuté le 15 février 1839.

Antoine Coupal dit Lareine, cultivateur, de Lacadie :—Exilé.

Théodore Béchar, cultivateur, de Lacadie :—Exilé.

François Camyré, marchand, de St-Constant :—Pardonné.

Frs Bigonnesse dit Beaucaire, cultivateur, de St-Cyprien :—Exilé.

Jos. Marceau dit Petit Jacques, cultivateur, de Lacadie :—Exilé et resté en exil jusqu'à ce jour.

8ÈME PROCÈS.—8 FÉVRIER 1839

James Perrigo, médecin, de Ste-Martine :—Pardonné.

Louis Turcot, cultivateur, de Ste-Martine :—Exilé.

Jean-M. Lefebvre, " " :—Pardonné.

Godfroi Chaloup :—Pardonné.

Désiré Bourbonnais, forgeron, de Beauharnois :—Exilé.

Michel Longtin, cultivateur, de Beauharnois :—Pardonné.

Chs Roy dit Lapensée, cultivateur, de Beauharnois :—Pardonné.

Frs-X. Prévost, aubergiste, de Beauharnois :—Exilé.

Isidore Tremblay, cultivateur, de Ste-Martine :—Pardonné.

André Papineau dit Montigny, forgeron, de Beauharnois :—Exilé.

David Gagnon, charpentier, de St-Timothé :—Exilé.

Charles Rapin, commerçant, de St-Timothé :—Pardonné.

9ÈME PROCÈS.—22 FÉVRIER 1839

Jean-Bte Bousquet, meunier, de Saint-Césaire :—Exilé.

Frs-X. Guertin, cultivateur, de Saint-Césaire :—Exilé.

Louis Bourdon, commis-marchand, de St-Césaire, né à Montréal :—Exilé.

10ÈME PROCÈS.—26 FÉVRIER 1839

Chs-Guillaume Bouc, bourgeois, de Terrebonne :—Exilé.

Léon Leclair, bourgeois, de Terrebonne :—Pardonné.

Paul Gravel, bourgeois, de Terrebonne :—Pardonné.

Antoine Roussin, bourgeois, de Terrebonne :—Pardonné.

Frs St-Louis, bourgeois, de Terrebonne :—Pardonné.

Edouard - Pascal Rochon, voiturier, de Terrebonne :—Exilé.

11ÈME PROCÈS.—12 MARS 1839

François Surprenant, de St-Edouard :—Pardonné.

Thomas Surprenant, de St-Edouard :—Pardonné.

Hypolite Lanctôt, notaire, de Laprairie :—Exilé.

Etienné Langlois, de Lacadie :—Exilé.

Etienné Languedoc, garçon, de La Tortu :—Exilé.

David Demers, de St-Cyprien :—Pardonné.

René Pinsonneault, cultivateur, St-Philippe :—Exilé.

Jacques-David Hébert, cultivateur, de St-Cyprien :—Exilé.

Louis Desfayettes, cultivateur, de St-Cyprien :—Exilé.

Louis Pinsonneault, cultivateur de Saint-Michel-Archange :—Exilé.

Benoni Verdon :—Pardonné.

12ÈME PROCÈS.—19 MARS 1839

Moïse Longtin, de La Tortu :—Exilé.

Chs Mondats, de La Tortu :—Pardonné.

Clovis Patenaude, de La Tortu :—Pardonné.

13ÈME PROCÈS.—26 MARS 1839

Dr Samuel Newcomb, de Chateauguay :—Exilé.

Moïse Dalton, cultivateur, de Chateauguay :—Pardonné.

Frs Vallé, cultivateur, de Ste-Martine :—Pardonné.

Charles Langevin, cultivateur, de Sainte-Martine :—Exilé.

Constant Bisson, forgeron, de Sainte-Martine :—Exilé.

Joseph Goyette, garçon, de Beauharnois :—Exilé.

Jérémie Rochon, voiturier, natif de Terrebonne :—Exilé.

Louis Huneau, notaire, de Beauharnois :—Pardonné.

Edouard Tremblay, cultivateur, de Beauharnois :—Pardonné.

Philippe Tremblay, cultivateur, de Beauharnois :—Pardonné.

Basile Roy, cultivateur, de Beauharnois :—Exilé.

Joseph Roy, garçon, de Beauharnois :—Exilé.

Jos-Louis Roy, cultivateur, de Beauharnois :—Exilé.

Louis Julien, cultivateur, de St-Timothé :—Pardonné.

Joseph Cousineau, cultivateur, de St-Timothé :—Pardonné.

François Dion, cultivateur, de St-Timothé :—Pardonné.

Antoine Charbonneau, cultivateur, de St-Timothé :—Pardonné.

Jean-Bte Trudelle, cultivateur, de Chateauguay :—Exilé.

Michel Alaïre, boulanger, de Beauharnois :—Exilé.

14ÈME ET DERNIER PROCÈS.—10 AVRIL 1839

Benjamin Mott, Américain, de Corbeau, E.-U. :—Exilé.

M. J.-A. Poisson, d'Arthabaskaville, doit publier à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste un volume de poésies, intitulé : *Chants canadiens*. Ces pièces seront toutes appropriées à la circonstance, ainsi il y aura un chant dédié aux compatriotes des États-Unis, un aux autres Français de notre ancienne mère-patrie, etc.

La presse catholique de France ne cesse depuis deux semaines de faire l'éloge de Mgr Pie, évêque de Poitiers, et cardinal depuis un an. Il était considéré par un grand nombre de prêtres et d'hommes éminents comme le premier évêque de France.

Il était né, dit un écrivain français, aux portes de Chartres, en 1815. La famille de La Rochejaquelein facilita son éducation, et de bonne heure il témoigna d'une vivacité d'intelligence qui fit augurer brillamment de son avenir. A trente ans, il était vicaire général et remplissait le diocèse du bruit de ses succès. Peu après, M. de Falloux, ministre lui-même à trente-six ans, et en quête d'hommes de valeur, appela du même coup à l'épiscopat l'abbé Dupanloup et l'abbé Pie, destinés à illustrer tous deux leur siège d'une façon différente, mais avec un éclat incontesté.

Sous l'Empire, il combattit avec énergie la politique funeste qui sacrifiait à la fois en Italie les intérêts de la Papauté et ceux de la France, et l'on se souvient encore du retentissement qu'obtint le mandement fameux où il comparait Napoléon III à Ponce-Pilate se lavant les mains du mal qu'il laissait accomplir. L'œuvre épiscopale fut déferée au conseil d'Etat qui prononça l'abus ; mais le prélat garda son attitude hostile, et l'Empire, inquiet de l'influence que pouvait exercer autour de lui un pareil adversaire, lui envoya pour préfet M. Levert, le député d'aujourd'hui, avec la mission toute spéciale de le combattre.

Vers la fin du régime, cependant, l'évêque parut mettre une sourdine à son opposition, et l'on prétendit même alors qu'il avait franchi le seuil des Tuileries.

Au Concile de 1870, il se rangea parmi les partisans les plus résolus de l'infaillibilité personnelle du Pape, et Pie IX, qui ressentait pour lui une préférence toute particulière, le fit nommer membre des commissions chargées de préparer les solutions les plus délicates.

Le *Figaro* fait une visite au château d'Eu, demeure du comte de Paris. L'on sait que le fils qui vient de naître au chef de la maison d'Orléans a reçu le surnom de Jacques. Voici à quel propos :

Le nouveau prince, qui est un enfant superbe et plein de vie, a reçu le prénom de Jacques, arrêté de longue date dans les préférences paternelles. Ce n'est point en souvenir des rois d'Ecosse, d'Angleterre ou d'Aragon que ce nom a été choisi, mais en mémoire des plus vaillants princes de la maison de France — Jacques de Bourbon, comte de la Marche, connétable, et surnommé en son temps, la Fleur des Chevaliers. Blessé grièvement à la bataille de Crécy, en arrachant le roi Philippe des mains des Anglais, il fut de nouveau percé de coups à la bataille de Poitiers en couvrant de son corps le roi Jean, et, emmené captif à la Tour de Londres, il n'en revint, quelques années plus tard, que pour se faire tuer intrépidement, avec son fils, dans un combat inégal contre les bandes qui désolaient alors le royaume.

Le portrait du héros est au château d'Eu. Il décore le haut du grand escalier, où sans doute sa martiale figure aura plus d'une fois frappé les regards du comte de Paris enfant, et déterminé dans son esprit l'admiration sympathique qui fait revivre aujourd'hui sur le berceau d'un fils de France une des plus héroïques légendes militaires de notre histoire.

Le même journal termine par le portrait du frère aîné du nouveau prince :

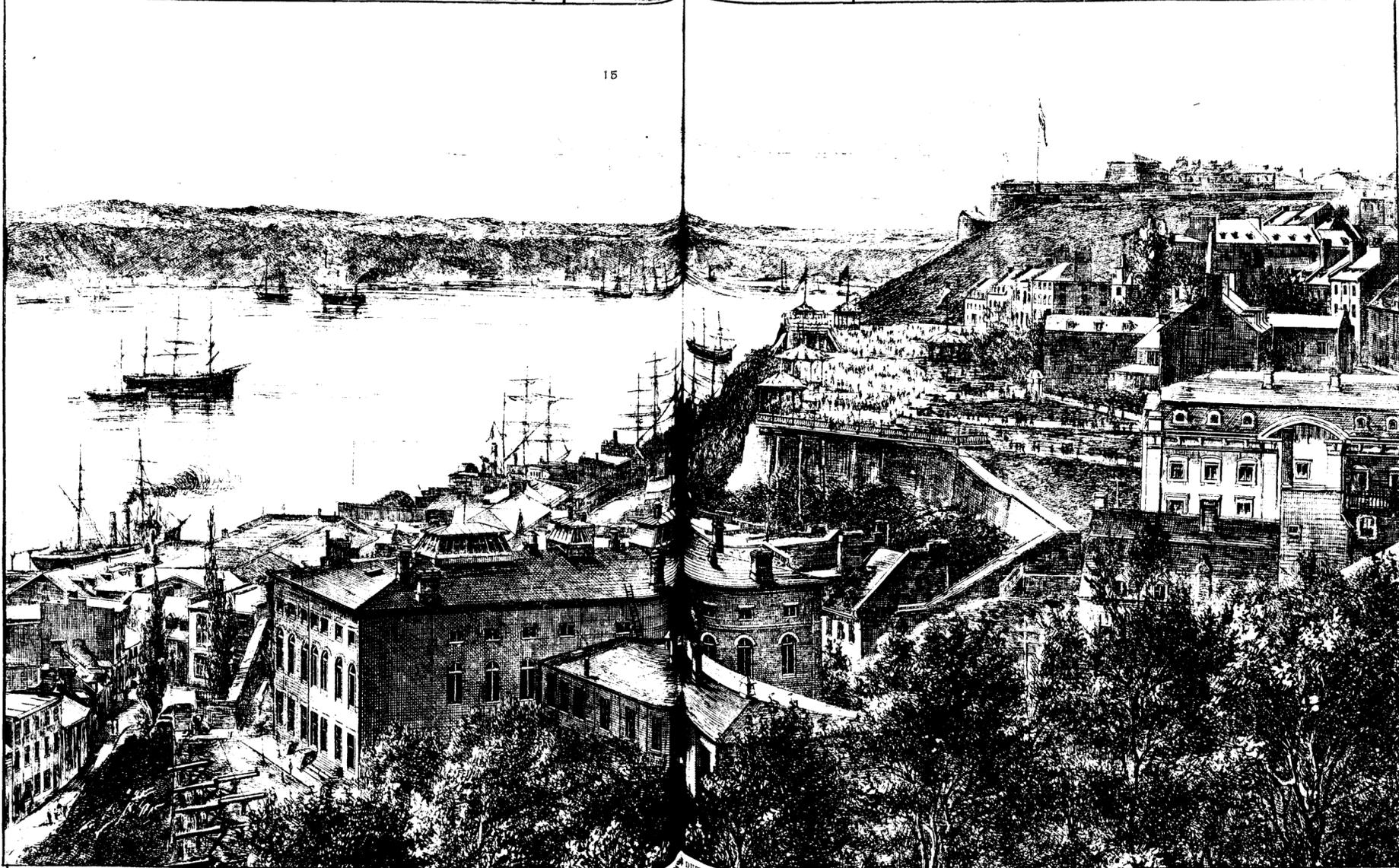
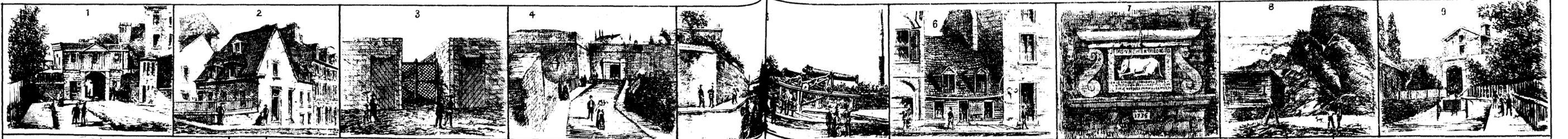
Le petit duc d'Orléans, qui n'aura pas de sitôt le prince Jacques pour compagnon d'études, semble vouloir au moins lui préparer de brillants exemples. Il vient d'atteindre sa onzième année, et déjà il donne en tout les témoignages de la pénétration la plus vive et de l'intelligence la plus remarquable. C'est une nature ardente, fière, pleine de feu et de mouvement, qui attache et passionne ceux qui l'entourent.

Elle se sent toute Rajeunie.

Ma mère était affligée depuis longtemps de la Neuralgie et d'un mal général dans tout le système, mal de tête, prostration nerveuse, et presque incapable de travailler. Ni médecin ni médecine ne lui pouvaient faire du bien. Il y a trois mois elle commença à faire usage du Hop Bitters, qui produisit sur elle un tel effet salutaire qu'elle se sent toute rajeunie, quoiqu'elle soit âgée de plus de 70 ans. Nous croyons qu'on ne peut employer d'autres remèdes plus efficaces dans les familles.—Une Dame de Providence, R. I.

Le Remède du Père Mathieu

Génère l'intempérance d'une manière prompte et radicale en faisant disparaître complètement chez les victimes de cette funeste passion le désir de boire des liqueurs alcooliques. Cette préparation est tout à la fois un abri-fuge, un tonique et un altérant ; elle chasse la fièvre qui consume l'intempérant et lui fait éprouver le désir modéré de boire ; elle rend la vigne à l'estomac et au foie qu'une existence désordonnée paralyse presque toujours, et fortifie en même temps le système nerveux. — Le lendemain d'une orgie, une seule cuillerée à thé de cette préparation fera disparaître toute dépression mentale et physique, et elle guérira aussi toutes sortes de fièvres, la dyspepsie et la torpeur du foie, même lorsque ces maladies proviennent de toute autre cause que l'intempérance. Une brochure donnant de plus amples détails sera expédiée gratuitement sur demande. Prix : \$1 la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens. Seul agent pour le Canada, S. LACHANCE, Pharmacien, 646, rue Ste-Catherine, Montréal.



"CHANTS NOUVEAUX"

Sous ce titre, M. Benjamin Sulte va faire paraître un volume de vers. Nous nous sommes procuré la préface, en vers, bien entendu, et nous la donnons à nos lecteurs sans vouloir nous persuader nous-même que l'auteur songe à abandonner la poésie, comme il le fait entendre. Si dans ces dernières années M. Sulte ne s'était pas appliqué avec tant de persévérance aux études historiques, sa verve poétique ne lui ferait pas défaut, et lui qui semble le regretter, il sait mieux que personne par quel chemin il pourrait revenir aux muses dont il s'est volontairement écarté. Voici la préface en question :

Voilà vingt ans qu'un jour d'orage
Je mis au feu des manuscrits
Qui portaient pour titre : *Courage !*
De gais refrains fort mal écrits.

Dix ans plus tard, les *Laurentiennes*
Osaient franchir le Rubicon.
Quand votre muse fait des siennes
Il faut la suivre sans façon.

Cependant, la veine s'épuise :
Les *Chants nouveaux* me semblent froids,
Le vers qu'on lime et qu'on aiguise
N'a plus la chaleur d'autrefois.

Dans vingt ans, quand je serai sage,
Un éditeur malin viendra
Qui pèsera chaque passage,
Et, dégoûté, point n'en voudra.

Faisons donc comme la jeunesse :
Imprimons vifs tous nos couplets
Afin que le monde en connaisse
Avant qu'on les trouve trop laids !

B. S.

BANQUET DE ST. JEAN-BAPTISTE
EN 1834

(DE LA "MINERVE" DU 26 JUIN 1834.)

Mardi dernier, jour de St. Jean-Baptiste, eut lieu à Montréal une réunion nombreuse et respectable pour célébrer la fête patronale des Canadiens. Les convives étaient au nombre de soixante et se composaient d'Irlandais, d'Américains et de Canadiens. M. Viger, maire, fut élu président, et M. John Turney, écuyer, ci-devant membre du conseil de Ville, vice-président.

Après la santé royale d'usage, les toasts suivants furent proposés par le président :
Le peuple, source primitive de toute autorité légitime.

Le jour que nous célébrons.

La Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, l'organe fidèle du peuple canadien.

L'hon. Louis-Joseph Papineau, Orateur de la Chambre d'Assemblée, habile et zélé défenseur des droits du peuple.

Louis Bourdages, écuyer, doyen de la Chambre d'Assemblée, le Nestor Canadien.

Elzéar Bédard, écuyer, représentant du comté de Montmorency, premier maire de Québec, moteur des 92 résolutions de la province, et les 56 membres qui ont formé la glorieuse majorité qui les a votées.

O'Connell et nos compatriotes irlandais.

Jocelyn Waller (en silence.)

Daniel Tracey et les trois victimes du 21 mai (en silence.)

MM. D.-B. Viger et A. Morin, nos agents en Angleterre.

MM. Hume et Roebuck et les autres membres libéraux de la Chambre des Communes qui soutiennent nos intérêts.

MM. W. L. Mackenzie, Bodwell et les autres réformistes du Haut-Canada.

MM. Carson, Blanchard et Morris, et les autres réformistes des colonies anglaises.

Le gouvernement des Etats-Unis ; il excite l'admiration et l'envie de l'univers.
Le gén. Lafayette (en silence.)

Joseph Papineau, écuyer doyen de cette province, et un des deux membres survivants du premier parlement du Bas-Canada. A son âge patriarcal, 82 ans, jouissant encore de toute la force de son génie, il a le bonheur de voir son fils, l'orateur de la Chambre d'Assemblée, marcher sur ses traces dans la carrière parlementaire, et de voir le peuple et la jeunesse du pays adopter et suivre les principes qu'il a sou-

tenus dans le parlement et hors de son enceinte.

Jacques Viger, premier maire de Montréal, et le conseil de Ville de la cité de Montréal. Puissent-ils continuer aussi bien qu'ils ont commencé.

Bonaventure Panet, de Lachenaie, un des deux membres survivants du premier parlement de ce pays. Nouveau Cincinnati, après avoir servi son pays à la tribune et dans le camp, il consacre ses vieux jours à cultiver le sol qui le nourrit.

W. L. Mackenzie, écuyer, premier maire du Haut-Canada et le conseil de ville de Toronto ; là comme ici et à Québec, le peuple s'est distingué par son choix judicieux dans la composition du premier corps municipal.

La liberté de la presse et la presse libérale du pays et des provinces voisines.

Le *Canadien* de Québec, seul organe fidèle des habitants de son district. Puissent-ils par la puissance de la vérité qu'il exprime si dignement, étouffer les faux exposés et les calomnies de ses antagonistes.

L'émigration. Puissent les milliers de sujets britanniques qui viennent chercher chaque année sur nos plages un asile contre les abus et l'oppression qu'ils éprouvent dans leur pays natal, n'en pas créer parmi nous et trouver ici l'accueil qui leur est dû ! Ils formeront avec les habitants du Canada une phalange impénétrable et irrésistible contre la tyrannie.

Le clergé canadien et ses évêques. — Puissent-ils toujours être unis et donner le bon exemple à leurs ouailles. Ils seront soutenus et respectés en faisant cause commune avec la Chambre d'Assemblée et le peuple.

Les assemblées constitutionnelles des trois districts qui ont soutenu les procédés de la Chambre d'Assemblée sur l'état du pays et ceux qui ont fait signer la requête à l'appui des demandes de l'Assemblée. — Honneur à ceux qui ont défendu les droits du peuple, avec autant de patriotisme, de zèle et de désintéressement.

Il est inutile de dire que ces toasts furent accueillis avec enthousiasme, ainsi que les toasts volontaires dont voici les principaux :

M. Duvernay, président de la Société, "Aide-toi, le ciel t'aidera," qui a donné l'idée de cette fête et qui en a surveillé les préparatifs.

"Aide-toi, le ciel t'aidera." Cette Société naissante, composée de l'élite de notre jeunesse, fait concevoir les plus flatteuses espérances.

Les prêtres libéraux de ce district. — Ils sont heureusement pour le pays en grande majorité.

Les colonies anglaises de l'Amérique du Nord. — Elles sortent de leur assoupissement pour réclamer leurs droits, puissent-elles les obtenir.

Ces toasts étaient entremêlés de musique et il fut prononcé plusieurs discours, entre autres par M. le Maire et MM. T.-S. Brown, C.-O. Perrault, de Bleury, Lafontaine, E. E. Rodier, (ces trois derniers membres du parlement), Dr O'Callaghan, Letourneau (membre de la maison canadienne), Sicotte, Turney, Laberge, Dr Laberge, Drs Vallée et Gosselin.

Le président et MM. O'Callaghan et Baker eurent occasion de s'adresser plusieurs fois à l'assemblée.

Il fut chanté plusieurs chansons par le maire, M. Turney, et par plusieurs autres messieurs. M. Georges Cartier chanta aussi une chanson qu'il avait composée pour l'occasion.

La plus grande gaieté régna pendant toute la soirée. Le dîner, préparé par Jehlen, était splendide. Les tables étaient placées dans le jardin de M. McDonnell, avocat, qui avait eu la politesse de l'offrir pour cette fête champêtre. Les lumières suspendues aux arbres, la musique, l'odeur embaumée que répandaient les fleurs, la beauté du site, tout tendait à ajouter au charme du spectacle.

Cette fête, dont le but est de cimenter l'union entre les Canadiens, ne sera pas sans fruit. Elle sera célébrée annuellement comme fête nationale, et ne pourra manquer de produire les plus heureux résultats.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 15 juin 1880.

Si je vous disais gravement que le général Garfield, ex-batelier de l'Ohio, vient d'être choisi par la Convention Républicaine de Chicago, comme candidat à la présidence des Etats-Unis, je ne vous apprendrais rien de nouveau et vous auriez peut-être raison de vous écrier : a-t-il fini de nous *badrer* celui-là !

Si ce batelier tour à tour, maître d'école, avocat ou général devient chef du pouvoir exécutif, cela ne prouvera qu'une chose : c'est qu'il aura su bien mener sa barque.

Je pourrais écrire quinze pages de considérations savantes sur l'étonnante fortune de ce candidat et m'extasier indéfiniment devant des institutions qui permettent au premier venu de devenir le chef de l'Etat, mais encore une fois, je crains de vous fatiguer l'esprit. Je ne suis ni docteur, ni endormeur ; par conséquent je n'ai pas le droit de vous chloroformiser. Je laisse cela à d'autres plus savants que moi.

* *

Ma chronique paraîtra le 24 juin, pour la grande fête de la Saint-Jean-Baptiste ; je désire, à défaut de ma présence, offrir, à titre gracieux, mon contingent d'idées au service de la grande pensée qui réunit tant de nobles cœurs.

Puisqu'on paraît chercher la solution du problème, infiniment complexe de la régénération économique et sociale du Canada, il serait peut-être inopportun de parler d'autre chose aujourd'hui.

* *

Je profite donc de la circonstance pour exposer, parmi tant d'autres projets, un nouveau programme d'améliorations qui peuvent, si on les prend en considération, développer à l'infini les ressources naturelles de la province de Québec.

Je ne parlerai pas de colonisation nationale ni de rapatriement ; ces généreuses questions ont été traitées par des écrivains d'un mérite réel après lesquels il n'y a plus rien à dire.

Au risque de ne pas être pris au sérieux, je préfère apporter dans la discussion des arguments tout neufs et ouvrir à l'espérance nationale de nouveaux horizons.

On prétend que le Canada n'a pas assez d'agriculteurs et qu'on peut le régénérer par la charrue, cela est bien possible ; mais je pense, pour ma part, qu'un peu plus d'industrie et de commerce ne nuirait pas à la chose.

C'est pourquoi je me permets de conseiller l'établissement d'écoles professionnelles dans chaque localité comme il en existe en France et en Angleterre.

Les petits métiers que l'on enseignerait aux habitants des campagnes, adouciraient leur sort en même temps qu'ils leur feraient aimer le sol natal ; les longs loisirs de l'hiver ne seraient plus pour eux une ruine ; l'argent gagné ainsi deviendrait une source de prospérité pour le pays.

Parmi les articles que ces braves gens pourraient fabriquer, et qui auraient chance d'un écoulement facile aux Etats-Unis, je citerai l'horlogerie à bon marché ; les jouets d'enfants, ceux en bois surtout ; les ouvrages de paille et d'osier et enfin les fleurs artificielles et la dentelle. Ces objets fabriqués sont ordinairement importés ; en leur donnant un cachet original et élégant, les Américains s'empresseraient de les acheter, surtout s'ils étaient produits à bon marché.

Avis aux hommes d'Etat canadiens, la prospérité de la patrie est entre leurs mains.

* *

Voici un autre projet qui me paraît encore plus réalisable ; si c'est une utopie qu'on me la pardonne en faveur de l'intention :

N'est-il pas possible d'encourager, mieux qu'on ne le fait, les populations riveraines du Golfe à vivre de la mer ? à se livrer en plus grand nombre et avec de meilleurs

engins aux travaux si productifs de la pêche ?

Il y a des siècles que les eaux canadiennes fournissent le vieux Monde de poissons.

Il est pénible de penser que ceux qui devraient les premiers bénéficier de ces richesses, n'en recueillent qu'une faible part.

Mais pour l'établissement et l'entretien des écoles professionnelles, pour l'encouragement que je sollicite pour les riverains du Golfe, je m'aperçois qu'il faut de l'argent ! et c'est justement ce qui fait défaut.

Dans notre siècle on ne fait rien sans le vil métal. Eh ! bien puisqu'il faut des espèces nous allons en découvrir ; que le gouvernement apprête ses coffres :

* *

Il existe au nord de la province de Québec de vastes étendues qu'hier encore je mesurais au compas — sur ma carte.

En remontant jusqu'au 60^{me} degré de latitude, j'ai fait la découverte de cent mille lieues carrées dont l'état peut disposer.

Ainsi voilà une surface qui mesure quatre fois la superficie de la France et qui ne rapporte rien à la province de Québec.

Cent mille lieues carrées ! se figure-t-on par exemple que Dieu ait créé tout cela pour rien !

Ceux qui lisent ce journal ne peuvent le penser.

Que faut-il donc faire pour que ce désert, en apparence improductif, devienne un grenier d'abondance dans l'avenir ? il faut s'adresser au capital européen, seul il peut faire un miracle de ce genre.

Je sais qu'il faudrait dépenser quelques millions de piastres pour créer des voies de communication et tirer parti de l'immense *stock* de bois que les siècles ont accumulé dans ces régions dédaignées ; mais les capitalistes français ne reculeraient pas pour si peu. On peut en juger par ce qu'ils viennent de faire pour le gouvernement canadien.

Se figure-t-on l'effet que produirait une réclame rédigée ainsi, que l'on afficherait à la Bourse de Paris en la faisant insérer dans tous les journaux de la capitale :

Cent mille lieues carrées de forêts et mines de toutes sortes à exploiter. Capital social cent millions de francs divisé en 20,000 actions, etc., etc.

Je pourrais, avec cette idée merveilleuse, noircir encore une dizaine de pages, mais l'espace et le temps me manquent.

Peut-être qu'un orateur éminent de la grande démonstration nationale se servira de mon thème pour prononcer une magnifique harangue. Au siècle dernier, tout finissait par des chansons, dans notre temps, tout finit par des discours.

ANTHONY RALPH.

Sur la demande de M. de Premio-Real, consul-espagnol, Son Excellence le marquis de Lorne a fait saisir, il y a quelques jours, dans le port de Québec, un navire américain que l'on croyait chargé d'armes pour les insurgés de Cuba. Le vaisseau vidé, il s'est trouvé que la cargaison ne contenait rien de suspect. Le représentant de l'Espagne avait été mal informé. La peine essayée ne sera pas perdue cependant ; l'événement est propre à inspirer une crainte salutaire aux vrais recruteurs, si toutefois ils existent en dehors de l'imagination de monsieur le consul, qui était toujours sûr de cette façon de rendre service à son gouvernement. Le coup d'épée dans l'eau frappé par notre propre gouvernement sera un moindre mal, pourvu que nos chatouilleux voisins les Américains ne se formalisent pas de cet exercice du droit de visite ainsi pratiqué sur un de leurs navires. Le fait, qui eût été des plus simples s'il se fût agi d'un vaisseau anglais ou canadien, devient plus délicat lorsqu'il s'agit d'un navire étranger.

La proclamation de 1872 au sujet des insurgés cubains et de la mise en force du "*Foreign Enlistment Act*," a été publiée de nouveau, à l'occasion de cette saisie.

FRÉCHETTE ET LA POÉSIE DU CANADA

L'Académie française, on le sait, vient de couronner le volume de poésies—*Fleurs boréales et oiseaux de neige*—soumis par M. Louis-H. Fréchette à ce concours de la gloire, à ce tournoi pacifique de l'intelligence.

Le Canada tout entier a applaudi et s'est réjoui. Il y a, dans la joie qu'il éprouve, tout à la fois de l'orgueil et de la reconnaissance.

De l'orgueil : Nous avons le droit de nous enorgueillir de notre jeune poète et le diadème de lauriers, apanage des immortels, que l'auguste Assemblée de Paris vient de lui décerner, sera, nous en sommes sûrs, noblement porté.

De la reconnaissance : car ce témoignage unanime, conféré à l'un des nôtres, tardif il est vrai, mais éclatant, nous vient du pays de nos ancêtres, de notre ancienne mère-patrie : la France.

C'est plus qu'une faveur, c'est une idée ; plus qu'une idée, c'est la gloire elle-même en perspective.

Un mot nous est venu de là-bas. Ce mot, ce sera la traînée d'étincelles auxquelles, ça et là, prendront feu les intelligences éparées ; le soleil vivifiant, faisant éclore notre jeune littérature encore à l'éclat de chrysalide.

Déjà les résultats sont faciles à prévoir. Les esprits, inquiets, s'agitent dans cette sourde émeute qui précède les grands développements. La nuit se dissipe peu à peu. Une nouvelle aurore, aube splendide et radieuse, monte lentement dans le ciel, nous montrant, dans un éblouissement, écrits en lettres magiques, ces deux mots : Fréchette et la Poésie.

La poésie ! sublime langage de l'enfance d'une nation ! premier jet de l'âme d'un peuple !

Quelle en sera ici la destinée ? Quel en doit être le caractère ?

L'on voudra bien, à ce propos, nous permettre quelques considérations.

M. Ernest Tremblay, dans l'article remarquable paru dans le *Peuple* et qu'il consacre à ce sujet, nous paraît regretter que M. Fréchette, dans ses vers, ait cru devoir s'éloigner de la forme harmonieuse et parfaite de la poésie classique pour adopter la forme romantique actuelle mise en vogue par Victor Hugo au commencement de ce siècle. Poursuivant le cours de son idée, M. Tremblay fait allusion à l'architecture et compare la belle et magistrale poésie de Racine et de Corneille à ces anciens temples du paganisme, si éloquents si calmes et si fiers dans leur muette impassibilité, puis, dans un autre ordre, le mode du romantisme, heurté, tourmenté, aux églises ogivales, avec leurs angles aigus, leurs lignes brisées.

Ici, nous différons complètement d'opinion avec lui. Là où il ne voit qu'exagération nous ne voyons—c'est notre très modeste sentiment—qu'une réaction saine et salutaire. Nous nous réjouissons de la réaction et nous nions la décadence.

La comparaison dont M. Tremblay s'est servi nous a paru heureuse et nous nous en emparons à notre tour.

Il en est de la poésie comme de l'architecture. Ces deux arts, également avides d'idéal, marchent côte à côte dans les siècles et semblent le mieux refléter la plus sublime pensée de l'homme.

L'architecture, d'abord payenne, majestueuse si l'on veut, mais trop uniforme dans sa morne grandeur, puis, advenant le christianisme, romane puis gothique. Elle abandonne alors la ligne trapue pour la ligne ardue, le cintre pour l'ogive. Soulagée du même coup que l'âme, elle prend son essor vers le ciel. Elle monte, elle monte toujours. La pierre impondérable de la flèche brodée à jour tremble dans le vent et flotte sur le vide de la verrière comme par miracle. Aspiration grandiose ! Sublime symbole !

La poésie, à ses débuts, est le langage des bardes. Elle excite et prépare les âmes à concevoir de grandes actions. Procédant par mouvements tumultueux et saccadés, ses strophes, brillantes d'enthousiasme, semblent retentir des vibrations sonores et guerrières du clairon. L'Eglise institue l'ordre de la chevalerie. Au nord de la France, les trouvères, et au midi, les troubadours épurent la langue, la dépouillent de sa première âpreté, le font servir à leurs besoins, chantent les exploits de leurs héros, les femmes, l'amour.

Il y avait progrès, mais ce n'était encore qu'un progrès.

La Renaissance survient ensuite. Sous l'influence de cette époque, entichée de l'antique, on met la dernière main à l'œuvre. On polit, on cisèle le vers. La forme ne laisse bientôt plus rien à désirer. Racine, Corneille et Molière nous léguent des vers immortels.

Est-ce la perfection ? Pas encore. Il y manque cet aimable désordre sans lequel il n'y a pas d'art véritable.

Nous passons sur les vaines tentatives du régime de Louis XV pour en arriver au cataclysme final, à cet effondrement où devait s'engloutir tout ce qui avait pu jusqu'alors subsister : 1789.

La poésie reste alors à l'état d'attente. Elle garde l'incognito et semble se recueillir. Et cependant, dans ce gigantesque creuset de la révolution, toute une vie nouvelle fermentait.

L'occasion ne devait pas tarder pour elle de se manifester au grand jour. Cette occasion ce fut 1830 et ce fut la première représentation de *Hernani* de Victor Hugo. Dès lors la littérature romantique entre hardiment dans l'arène. La poésie classique n'est plus qu'un souvenir.

La nouvelle littérature s'est affirmée de plus en plus ; toute une pléiade d'écrivains de génie l'a illustrée ; leurs chefs-d'œuvre ne se comptent plus.

Les poèmes du XVII^e siècle, à la forme si parfaite, à l'hémistiche si net, si arrêté, à la césure si harmonieuse, au choix si minutieux des expressions, ressemblent à ces élégants parcs anglais, aux allées bien ratissées, aux arbres émondés avec soin. Les poèmes du XIX^e siècle, avec leur éclat de couleur, leur énergie passionnée, et leur richesse d'invention sont comme nos mystérieuses forêts vierges ou comme des fleurs éclatantes écloses sous un plus chaud soleil. Il y a, chez les classiques, plus d'art, plus de travail, mais les romantiques se rapprochent davantage de la nature, ce à quoi doit tendre la véritable poésie.

C'est chez ces derniers que la littérature de notre pays doit chercher ses plus fortes, ses meilleures inspirations, et nous sommes heureux de voir que le mouvement, commencé dans ce sens, tend de plus en plus à s'accroître. M. L.-H. Fréchette, qui plus que jamais mérite le titre de "poète national," tient vaillamment la tête de la petite cohorte de nos littérateurs, marchant à la conquête des lauriers de l'intelligence. Deux succès de théâtre : *Papineau* et *l'Exilé*, les deux dernières œuvres de Fréchette viennent de le placer au premier rang des auteurs dramatiques, et ouvrent un nouveau champ à l'entreprise.

Saluons donc avec joie et bonheur cette étoile littéraire, scintillant, magnifique promesse, dans notre ciel du Canada, et acclamons avec allégresse celui qui pourrait se vanter à juste titre d'égaliser le grand maître qu'il personnifie, et à qui l'on pourrait donner avec droit le nom de "Victor Hugo de l'Amérique."

SYLVA CLAPIN.

St-Hyacinthe, 14 juin 1880.

AVIS

Nous informons nos abonnés et les amis de ce journal dans le district de St-Pierre (Miquelon), que M. George Barnay, Bailli, est notre agent, et prions ceux qui nous doivent de lui faire remise au plus tôt.

Les visiteurs ou autres que les instruments aratoires peuvent intéresser, seront reçus avec toute la courtoisie désirable à la manufacture de Montréal, dont une vue se trouve sur une autre page de ce numéro.

FOLLE ?...

XVIII

(Suite)

Marie, très-grave, presque solennelle, abaissa d'un degré sa voix émue, mais ses yeux demeurèrent bravement fixés sur l'impassible physiologie du docteur.

Seule, elle ne désespérait pas d'y lire.

—Docteur, reprit-elle avec une intrépidité où l'on devinait que s'attachait sa suprême espérance, docteur.... si vous aviez un fils.... si vous rêviez pour votre vieillesse toutes les joies d'une famille croissant autour de vous.... si tout votre bonheur reposait sur cette chère tête.... me donneriez-vous pour femme à votre fils ?

Un frisson courut sur tous les épidermes à cette brûlante interrogation.

M. Montrel sentit une pâleur glacée s'abattre sur son front moite.

Le visage du docteur ne perdit point son impassibilité ; mais, dans ses yeux brillants passa le reflet d'un éclair sympathique. Sa voix, à lui aussi, devint solennelle.

—Je dirais à ce fils adoré : Toutes les apparences sont favorables, toutes les espérances sont autorisées, toutes les probabilités te sourient. La science, qui n'est pas infallible, groupe cependant, autour de cette santé revenue, les diagnostics les plus rassurants. Si ton bonheur est là, étends la main pour le saisir, et que le ciel bénisse ta hardiesse. Lui seul est juge du bien fondé de nos espoirs terrestres. Je lui dirais encore que les desseins éternels ne se pouvant pénétrer, s'ils doivent un jour donner tort à nos illusions, qu'il sonde son cœur, ses forces, sa volonté, afin que, l'épreuve déchaînée de nouveau, il se sente de taille à la porter !... Enfin, ce suprême examen fait devant sa conscience et son amour, s'il jugeait assez bien l'une et l'autre pour accepter l'avenir incertain, qu'il aille courageusement où Dieu le mène. Dieu lui donnera une âme assez miséricordieuse, des bras assez forts pour y abriter sans regrets l'oiselle et les oisillons.

En terminant dans un sourire ces hautes et réconfortantes paroles, le docteur P... serra chaudement la main frémissante de mademoiselle de Brix, et s'en fut à grandes enjambées vers sa voiture.

M. de Beauplan le suivait, tout bouleversé, ravi, d'ailleurs, du résultat de sa petite machination machiavélique. Sa foi dans le célèbre allénié était extrême, et sa consultation lui paraissait empreinte d'une franchise absolue.

—Mon ami, dit le docteur en se retournant tout à coup, cette enfant-là, avec ses yeux de velours noirs qui percent la pensée, vous empoigne et vous contraint à la vérité. On la tromperait mal. Quant à moi, je ne la tromperais pas pour tous les diamants de Golconde.

—Ainsi, docteur.... tout ce que vous lui avez dit....

—J'ai parlé avec ma conscience.

Il était si pressé de reprendre le train pour Paris, qu'il en oubliait presque de présenter ses respects à madame de Beauplan.

Elle accourait le rejoindre, reconnaissante, la bouche pleine de remerciements enthousiastes. Ce langage était si bien celui qui convenait à ces cœurs honnêtes que le devoir n'effrayait pas, mais qui voulaient voir clair dans le devoir !

—Adieu, madame. Nous avons fait un peu de clarté, la Providence fera le reste, conclut le docteur en s'installant sur les coussins incéléments du carrosse de louage.

Là-bas, dans l'allée couverte, où cet entretien décisif venait de dérouler ses périodes troublantes, Eugène et Marie restaient muets, immobiles, heureux.

L'un sondait son cœur, sa conscience, et, suivant l'expression du médecin, se sentait de taille à accepter l'avenir.

L'autre reprenait foi en elle-même, après les tortures du doute.

Tous deux se souriaient.

—Si j'étais le fils du docteur.... commença M. Montrel.

—Je vous dirais : "Faites votre examen suprême," interrompit la jeune fille.

—Et sa réponse ?

—C'est qu'il faut aller où Dieu nous mène.

—Et il vous mène ?....

—Vers celle qui a souffert. C'est ma vocation. Oh ! comme je me trompais, autrefois, en allant vers les favorisés de la vie !

—Prenez garde.... si la souffrance reparais-

sait ?

—Nous serions deux à la porter, désormais.

—Combien ce serait plus facile pour la petite malade !....

—Donc, je suis le fils du docteur.... et je sais où est mon bonheur, Marie.

—Qu'il soit fait ainsi que vous le voulez, cher cœur généreux ! répondit-elle en courant se jeter dans les bras de son tuteur.

XIX

Le commandant de Rollezan, qui arrivait de Paris, fit son entrée, un beau soir, dans le grand salon de Brix, avec un visage singulièrement satisfait.

Commencé le 11 mars 1880. (No. 11.)

—Qu'avez-vous donc ? demanda nonchalamment Léonide en posant sur un guéridon le livre qu'elle feuilletait.

—Ce que j'ai, ma chère cousine !... J'ai.... d'abord, que je suis ravi de la preuve d'attention que vous daignez me donner là.

Elle haussa légèrement les épaules, ne se donnant même plus la peine de montrer la moindre coquetterie avec son pauvre vieux cousin.

Il était bien vieilli, en effet, courbé, mal teint, morose, reflet inconscient de la croissante irritation de sa chère cousine.

—Mais encore, fit-elle, ne suis-je pas habituée à vous voir l'air rayonnant.

—Je l'aurais toujours, cet air-là, ma cousine, si vous l'aviez voulu.

—Oh !... du rabâchage !

—Non, je me tais, ne vous fâchez pas.

—Enfin, qui est-ce qui vous égale, ce soir ?

—Eh bien !... j'ai revu notre ennemi.... retour d'Europe.... il a pris quelques années.... mais l'aspect a peu changé.

—Qui cela ?

—Le plus capricieux des hommes....

—Trêve d'énigmes !

—M. Montrel, enfin.

—Vous entendez parler de M. Montrel en le traitant d'ennemi ? s'écria Léonide avec feu.

—Très-certainement ma cousine.

—Alors, dites le votre : il n'est pas le mien.

—Il a détruit votre repos.

—Vous êtes bien bon de vous en affliger !

—Ses procédés à votre égard ont donc définitivement trouvé grâce devant vous ?

—Une erreur fatale a pu nous séparer....

—Oui, fatale.... profonde.... qui se creuse un peu plus chaque jour ! grommela sardonniement le commandant.

—Mais je n'ai jamais désespéré de voir cet homme loyal reconnaître ses torts.

—Allons donc, ma cousine !

—Et les réparer, mon cousin !

—Avez-vous que M. Montrel a laissé passer trop de temps pour qu'on puisse faire fond sur un repentir tardif.... et renoncez à vos velléités miséricordieuses, ma chère Léonide.

—Conseil intéressé.

—Point.

—Mais c'est une guitare dont vous jouez depuis cinq ans !

—J'avais tort d'en jouer si vite. Aujourd'hui, j'ai raison.

—Où prenez-vous cela ?

—Dans mon désir de vous adoucir une révélation.... qui ne me peine pas, moi, mais que des lèvres moins affectueuses que les miennes ne tarderaient pas à vous apporter.

—Cela me distrairait. Je m'ennuie beaucoup à Brix, mon cher, presque autant qu'à l'époque où ma pauvre sœur Ursule, aveugle et préchieuse, était mon unique sociéte.

—Ingrate !... ingrate cousine !....

—Oh ! vous, mon ami, cela ne compte pas : vous faites partie du mobilier.

—Enfin, c'est toujours un privilège.

—Voyons donc cette révélation.

—Vous y tenez ?

—D'autant plus que si je n'en provoque pas la confidence, vous seriez capable d'étouffer, cette nuit, de médisance rentrée.

—Sachez d'abord que M. Montrel, en rentrant en France, n'a rien eu de plus pressé que de courir à Beauplan.

—Ah !... il est allé à Beauplan ! répéta Léonide qui pâlit de colère.

—Voyez-vous déjà.... comment voulez-vous que je continue ?

—Allez toujours. Votre récit s'annonce bien.

—Il y fut bien reçu, si bien même, qu'il prit l'habitude d'y retourner fréquemment.

—Grand bien lui fasse, fit la veuve avec dédain. La société de deux vieillards et d'une monomane doit dépendant laisser à désirer comme récréation.

—Mon Dieu, Léonide, vous ne voulez pas me croire quand je vous affirme que M. de Beauplan est fort aimable, sa femme excellente, et Marie très-jolie personne.

—Je vous accorde, si cela vous fait plaisir, que les de Beauplan sont des esprits rares et mademoiselle de Brix une beauté. Etes-vous content ?

—Ils ont au moins assez de qualités attractives pour avoir englué le voyageur.

—Qui vous l'a dit ?

—Lui-même.

—Et par quel hasard ?... Où l'avez-vous vu ?

—Au café Riche, où nous avons, ce matin, déjeuné l'un près de l'autre.

—Touchante rencontre, en vérité !

—Après quelques hésitations assez naturelles, la glace s'est brisée. Le voyageur s'est informé de vos nouvelles, ma cousine, avec la courtoisie d'un homme du monde, et je me suis humanisée, de mon côté, jusqu'à lui faire accepter un régala, qualité suprême, que je n'offre qu'à mes intimes.... ou à mes ennemis.... jamais aux indifférents.

—Encore ?... Que vous a-t-il donc fait, en somme pour le traiter si durement ?

—Il m'avait pris votre cœur, ma cousine, soupira le commandant avec componction.... Et surtout, il le garde encore !

—Bah !... qu'en savez-vous ? fit-elle réveuse et sombre.

Il la regarda, tout surpris, cherchant à percer ce nouveau caprice ; mais comme elle se taisait, il reprit avec animation :

—Au bout d'un quart d'heure de conversation, j'éprouvais pour cet ennemi de cinq ans.... le croiriez-vous ?... la sympathie la plus intense !

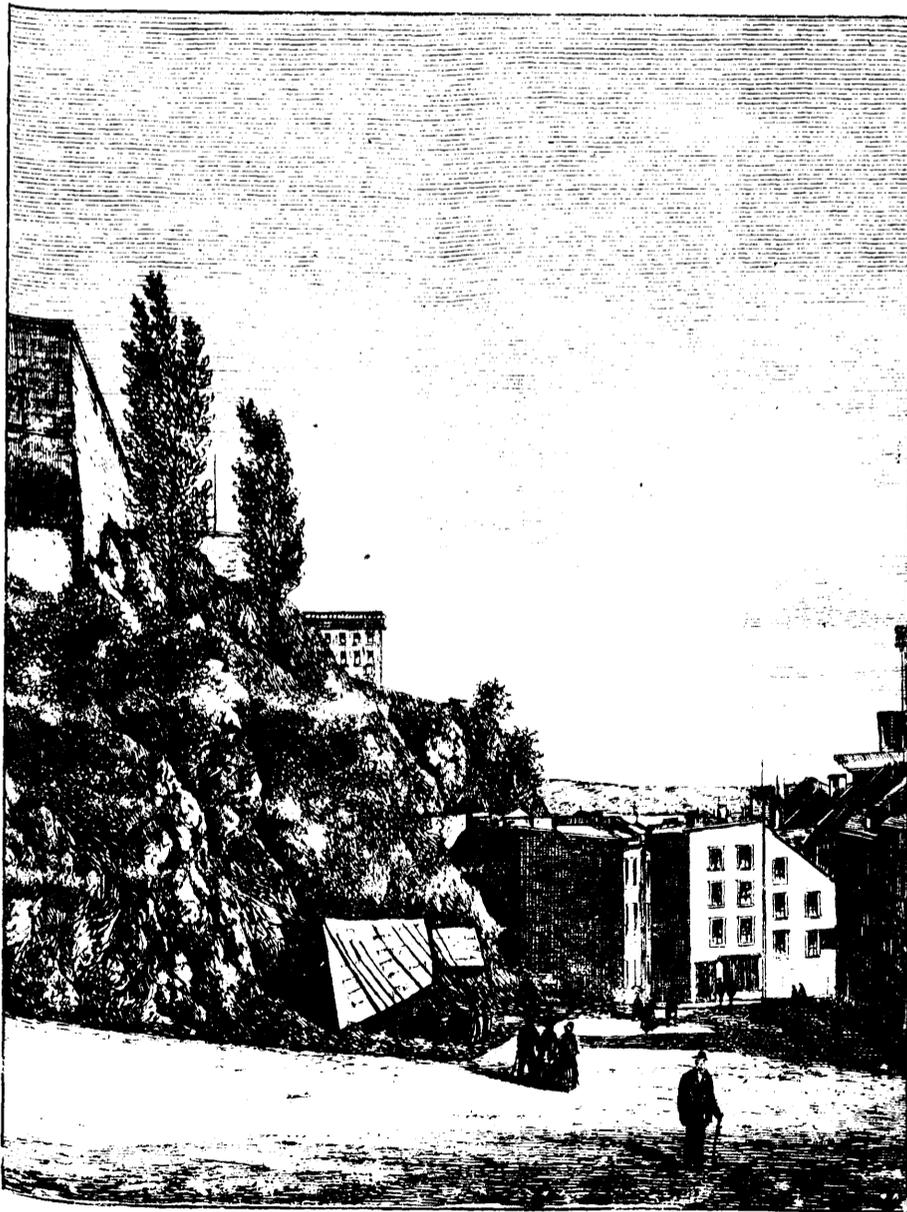
—Bon !... encore une autre folie !



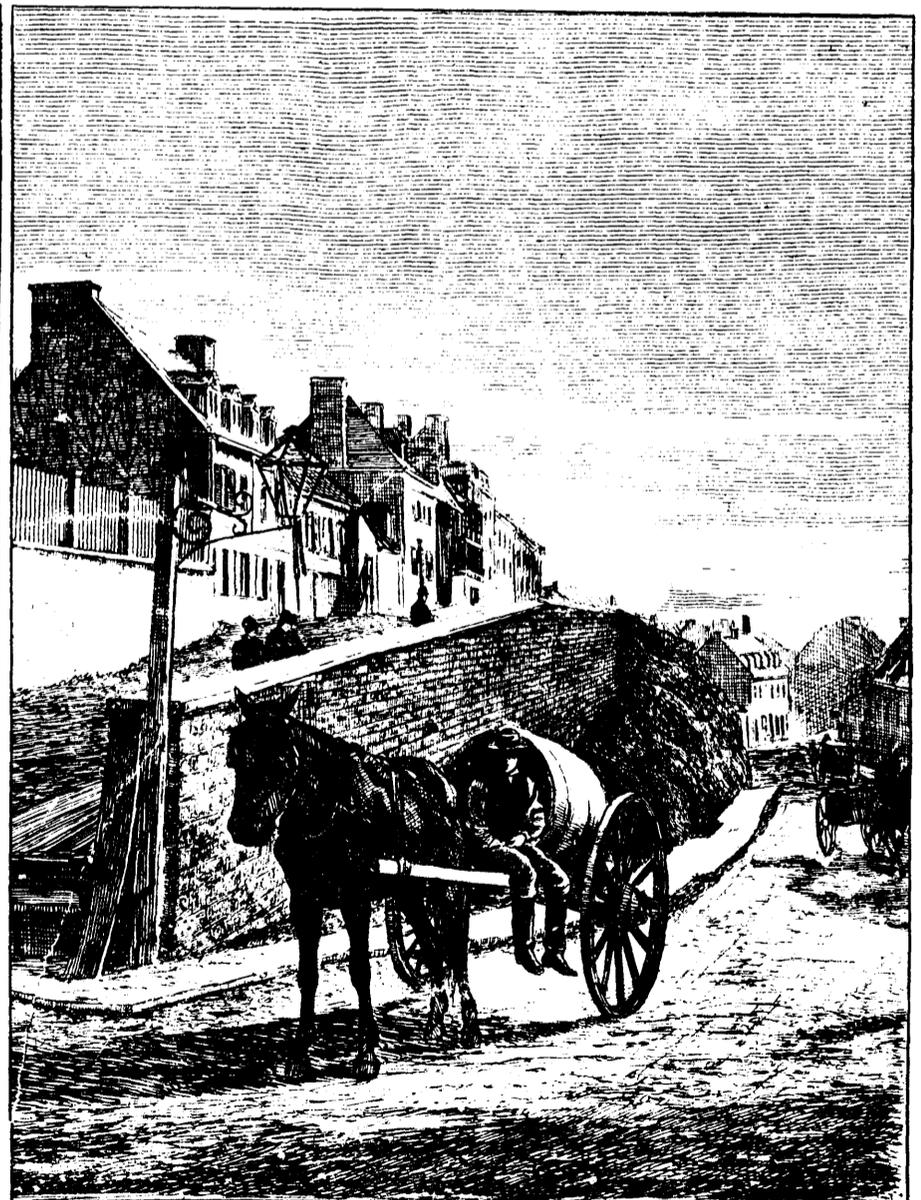
L. H. FRÉCHETTE, LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



LES NOUVEAUX EDIFICES DU PARLEMENT A QUÉBEC



COTE DE LA MONTAGNE



COTE D'ABRAHAM

-Vous ne sauriez imaginer, Léonide, combien une confiance faite à propos, peut bouleverser violemment les sentiments d'un galant homme.

-La confiance!... il était temps d'y arriver. Que vous a-t-il confié?

Léonide était blanche comme ses manchettes. Un soupçon terrible la torturait qu'elle s'efforçait de dissimuler sous la raillerie.

-Confie... non, pas précisément... nous n'en sommes pas aux épanchements intimes, que diable!... mais laissez comprendre... oh! très-clairement laissé comprendre, qu'il serait, dans peu de jours, l'heureux époux de mademoiselle de Brix.

Léonide laissa tomber sa tête sur sa poitrine, incapable de maîtriser l'abattement infini où la jetait cet effondrement suprême de son éternelle ambition.

En elle, le vide; autour d'elle, le vide; la fortune vainement poursuivie, les devoirs méconnus, le passé plein d'amertume, l'avenir sans espoir, la maternité sans joie, tout passa, rapide, heurté, ironique, devant ses yeux secs.

Il lui vint comme une vision de la petite villa des bords de la Marne, et comme un regret du temps où elle y vivait ignorée.

C'était la jeunesse alors. Et maintenant?... Ses yeux, en se rouvrant, rencontrèrent la glace énorme qui tenaient le milieu d'un panneau.

Elle y vit son buste amaigri par les déceptions, affaissé par le chagrin, ses joues d'où la fraîcheur avait fui; ses paupières creusées par l'ambition déçue, son front où les années burinaient de fines lignes révélatrices, tout un ensemble qui avait été la beauté, qui était encore l'agréable, qui n'était plus la jeunesse.

Il était trop tard, quand lui arrivait cette double révélation, blessante pour sa vanité comme une épine aiguë, trop tard pour se reprendre à une ambition nouvelle, pour se créer un but pour espérer d'autres dévouements.

Que n'avait-elle secoué plus tôt, dès le début d'un abandon trop mérité, cet espoir de reconquérir le bien perdu? Ce bien lui échappait pour jamais, et les années, consumées dans une attente illusoire, s'accumulaient sur sa tête.

Le commandant, debout devant elle, n'osait troubler cette méditation, dont il ne soupçonnait pas toute la désolation profonde.

Il se contentait de plaindre un peu cette chère parente, dont la belle-fille allait faire un beau mariage, et de se congratuler beaucoup lui-même de voir cette majeure pierre d'achoppement écartée de son chemin.

Car la ténacité de Léonide n'approchait pas de la sienne propre, et c'était merveille de voir le peu de terrain qu'il fallait à ses espérances pour fleurir.

Aristide de Brix, débarrassé de son précepteur, comme il le disait lui-même après chaque leçon, entra brusquement, le cigare aux lèvres.

C'était un adolescent de treize ans, qui paraissait en avoir dix-sept, et n'en était pas peu fier; maigre, rougeâtre, toujours laid, et d'une parfaite impertinence.

Le "bébé adoré" était aussi mauvais élève que fils peu respectueux.

Il tendit au commandant le bout de ses doigts, et vint embrasser sa mère, sans songer à retirer son cigare de ses lèvres assez à temps pour ne pas l'aveugler par la fumée.

-Aristide, dit-elle, je t'avais prié de ne pas fumer chez moi.

-Comme il vous plaira, répondit-il avec sécheresse... En ce cas, je n'y entrerai pas souvent.

-Ne peux-tu donc renoncer, au moins en ma présence, à ce passe-temps qui me déplaît?

-Avec cela qu'on s'amuse déjà tant et tant dans cette baraque de château!

-Aristide, gronda le vieil officier, tu fais du mal à ta mère!

-Voyons cousin, ne faites donc pas toujours le frère précepteur, répondit le petit drôle avec irrévérence. Vous ne savez pas vous servir du goupillon aussi bien que ma mère: elle suffit à la tâche, allez?

-Vous êtes un garçon mal élevé, mon enfant, dit le commandant froissé, vous auriez besoin de passer par un régiment pour apprendre à vivre.

-Bon! ce n'est plus le goupillon, c'est le sabre, à présent!

Léonide releva son front abattu où se répandait une tristesse nouvelle. Elle regarda son fils avec un mélange de reproche et de tendresse, étouffa un soupir, puis, retrouvant une soudaine énergie:

-Vous abusez de mon indulgence pour vous, Aristide, dit-elle d'un ton résolu; vous me punissez cruellement de ma longue faiblesse.

-Quelle faiblesse, maman?... Je ne suis plus à l'âge des étrivières, je pense?

-Vous êtes à celui du respect, et vous l'oubliez trop. Il vous faut un maître... une direction....

-Oh! j'en ai... Seigneur!... j'en ai!... -Un second père, enfin, qui réprime les écarts de votre nature indisciplinée.

-Il ne manque plus que cela!... Eh bien?... Et mon précepteur, qu'en ferez-vous?

Sans l'écouter, Léonide tendit, avec un sourire pâle, sa main nerveuse au commandant abasourdi.

-Ce maître, ce père, Aristide, le voici!... j'épouse le mois prochain, notre cousin de Rollezan.

Celui-ci, éperdu de saisissement et de joie, n'osant se fier à ses oreilles, se tâtant pour se sentir éveillé, se pencha sur cette main capricieuse, tant désirée, autant pour cacher son ébahissement grotesque que pour y mettre le reconnaissant baiser autorisé par la circonstance.

L'incorrigible Aristide toisa paisiblement la "direction" qui lui était imposée.

- Par exemple! fit-il d'un air ironique, puisque vous vouliez absolument un mari, maman, il fallait au moins le choisir plus jeune.

Et, tournant sur ses talons, il sortit en chantonnant.

-N'êtes-vous pas bien vengée, Marie de Brix? murmura Léonide avec une indicible amertume.

CLAIRE DE CHANDENEUX. FIN.

La scène, dit le *Nouvelliste*, se passe au comité d'organisation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur de Québec.

Un membre.-M. le président, je vois que la Société fait de grands préparatifs pour célébrer avec éclat notre grande fête nationale; mais, pour que la fête soit véritablement belle, il nous faut une température charmante. Or, je propose qu'une humble requête soit adressée au prophète VENNOR, le priant respectueusement de nous assurer du beau temps pour le 24 juin prochain!!!.....

* *

Une femme dont le mari s'est noyé accidentellement fondait en larmes:

-Voyons, lui dit une amie, il faut pourtant se faire une raison.

-Me faire une raison! répond la veuve entre deux sanglots; vous en parlez à votre aise, vous. Si on ne retrouve pas le corps, je ne pourrai jamais me remarier;

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

DÉCÈS

A Fraserville, le 12 courant, à l'âge de 49 ans, sieur Pierre Dugal, forgeron. Bon époux, père tendre et citoyen intègre, il sera longtemps regretté de son épouse, de ses enfants et de ses nombreux amis.

Mères! Mères!! Mères!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade - cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exiger la véritable qui porte le fac-similé de CURTIS et PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

La Panacée Domestique de Brown

Est le tue-douleur le plus efficace du monde. Elle vivifie instantanément le sang, qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe, et soulage plus sûrement tout mal chronique ou aigu que tout autre tue-douleur. Elle a deux fois autant de force qu'aucune autre préparation semblable. Elle guérit la douleur au côté, au dos ou aux intestins, le mal de gorge, les rhumatismes, les maux, et c'est le grand tue-douleur. LA PANACÉE DOMESTIQUE DE BROWN devrait être dans chaque famille. Une petite cuillerée de la Panacée dans un verre d'eau chaude (sur lequel on veut), prise au moment de se coucher, fera disparaître un rhume. 25 cents la bouteille.

Les maladies

Des enfants, attribués à d'autres causes sont souvent occasionnés par les vers. Les PASTILLES VERMIFUGES DE BROWN ou pastilles contre les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat. Cette très-précieuse combinaison a été employée avec succès par les médecins, et reconnue absolument infaillible contre les vers et inoffensive pour les enfants. 25 cents la boîte.

Pauvreté et Souffrance.

J'étais accablé de dettes, de pauvreté et de souffrances depuis des années. J'avais une famille nombreuse toujours malade, et les comptes de docteurs m'écrasaient quoique leurs remèdes ne leurs fissent aucun bien. J'étais tout à fait découragé, jusqu'à depuis un an lorsque, d'après l'avis de mon directeur spirituel, je me procurai le Hop Bitters, je commençai à en faire usage, dans l'espace d'un mois nous nous recouvrîmes tous la santé et aucun de nous n'a été malade depuis, et je puis dire à tous les hommes pauvres: vous pouvez conserver la santé à vos familles pendant un an avec les Amers de Houblon, le meilleur marché qu'une seule visite de docteur, je parle par expérience.

UN TRAVAILLEUR.

Advertisement for KAOKA beverage. Includes text: 'Nouveau Brevage!', 'A meilleur marché, Meilleur, Agréable au goût et plus Nourrissant que le Thé ou le Café.', 'Recommandé par les plus hautes Autorités médicales. 1/2 lb. 10c. 1 lb., 20c. En vente chez tous les Epiciers Essayez-le.', 'EMIL POLIWKA & Cie., Agents de Gros, 33 34 et 36, r. St. Sacrement, Montreal.'

Advertisement for CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. FETE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE. Includes text: 'Des billets de retour de PREMIERE CLASSE seront vendus à toutes les stations de cette ligne pour Québec, les 21, 22, 23 courant, à MOITIÉ PRIX, bon jusqu'au 26 courant inclusivement.', 'L. A. SENEVAL, Surintendant-général.', 'Montréal, 15 juin 1880.'

Advertisement for CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. CHANGEMENT D'HEURES. Includes a table of train schedules for routes like Hochelaga, Québec, and St. Jérôme. Includes text: 'A partir de Mercredi, le 23 JUN, 1880, les trains partiront comme suit:'

Advertisement for G. M. COSSITT & Frère. Includes text: 'Les trains quittent la Gare du Mile-End, Sept minutes plus tard.', 'Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.', 'BUREAU GÉNÉRAL, 13 Place d'Armes.', 'BUREAU DES BILLETS, 13 Place d'Armes, 202 Rue St. Jacques, Montréal.', 'L. A. SENEVAL, Surintendant Général.'

Advertisement for ITHACA RAKE. Includes an illustration of a horse-drawn rake. Text: 'COSSITT'S ITHACA RAKE. DUMPING LEVER. PATENTED NOV. 16, 1872.', 'Manufacturiers d'Instruments Aratoires', 'Spécialités: Nouveau Moissonneur Simple, Râteau à cheval (Horse Dumping), "Buckeye" et "Ithaca" d'après le nouveau modèle.', 'Agents locaux dans chaque comté. Liste des prix et catalogues envoyés gratis. S'adresser à R. J. LATIMER, Bureau de M. COSSITT, No. 81, rue McGill, Montréal.'

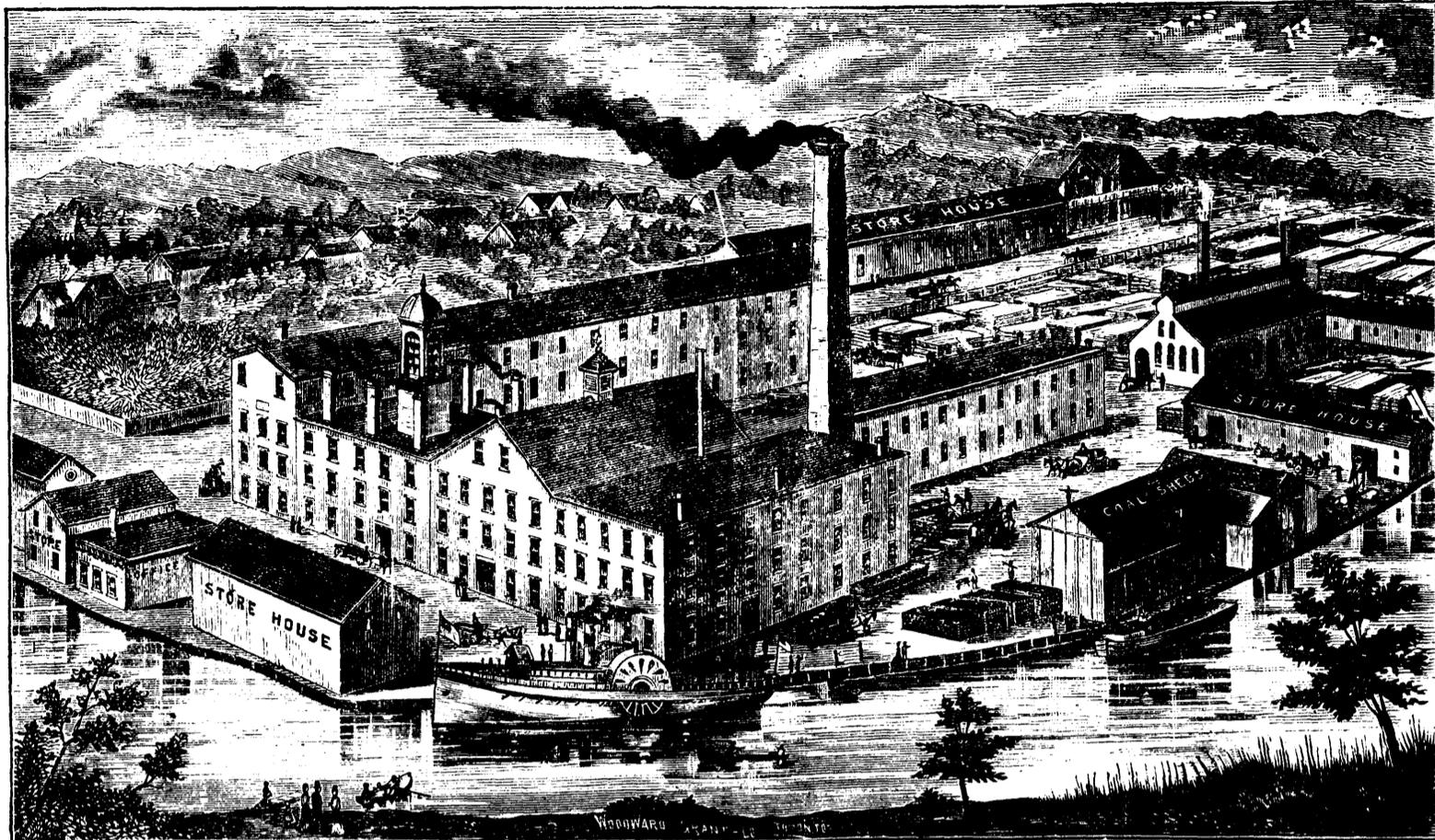
Advertisement for LA POUDRE ALLEMANDE THE COOK'S FRIEND. Includes text: 'LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables.', 'L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITED).', 'Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.', 'Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1880.'

Advertisement for AMERS DE HOUBLON. Includes text: 'Si vous êtes un homme d'affaires accablé par le travail, évitez les stimulants et prenez les AMERS DE HOUBLON.', 'Si vous êtes un homme de lettres, faisant de longues veilles, pour remettre votre esprit de ses fatigues, prenez les AMERS DE HOUBLON.', 'Si vous êtes jeune, souffrant des effets de la dissipation, prenez les AMERS DE HOUBLON.', 'Si vous êtes marié ou célibataire, vieux ou jeune, souffrant du manque de santé ou languissant sur un lit de douleur, prenez les AMERS DE HOUBLON.', 'Qui que vous soyez, où que vous soyez, lorsque vous sentirez le besoin de régler ou stimuler votre système, sans vous enivrer, prenez les AMERS DE HOUBLON.', 'Avez-vous la Dyspepsie, Maladie du Foie, d'Estomac, Intestins, Sang, Foie ou Nerfs? Vous serez guéri si vous prenez les AMERS DE HOUBLON.', 'Si vous êtes simplement malingre, faible et abattu, essayez-les. Procurez-vous les AMERS DE HOUBLON.', 'Ils vous guériront. Ils en ont guéri des centaines.', 'La Compagnie Manufacturière des Amers de Houblon, Rochester, New-York et Toronto, Ontario.', 'En vente chez LYMAN, FILS & Cie., Montréal. H. S. EVANS & Cie., H. HASWELL & Cie.'

Advertisement for CANAL LACHINE. Includes a coat of arms and text: 'AVIS AUX ENTREPRENEURS', 'La construction des portes d'écluses annoncée comme devant être donnée à l'entreprise le 3 JUIN prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes: Les soumissions seront reçues jusqu'à MARDI, LE 22 JUN PROCHAIN.', 'Les plans, spécifications, etc., seront prêts pour examen le ou après MARDI, LE 8 JUN.', 'Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.', 'Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 13 mai 1880.'

Advertisement for CANAL WELLAND. Includes a coat of arms and text: 'AVIS AUX ENTREPRENEURS', 'La construction des portes d'écluses annoncée comme devant être donnée à l'entreprise le 3 JUIN prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes: Les soumissions seront reçues jusqu'à MARDI, LE 22 JUN PROCHAIN.', 'Les plans, spécifications, etc., seront prêts pour examen le ou après MARDI, LE 8 JUN.', 'Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.', 'Dép. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 13 mai 1880.'

Advertisement for CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE. Includes text: 'Soumissions pour matériel roulant', 'On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année: 20 locomotives, 16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon que pourra l'exiger le Département, 20 wagons de seconde classe, 3 wagons d'express ou de bagage, 3 wagons de poste et wagons fumoirs, 240 wagons de fret couverts, 100 wagons de fret découverts, 2 charrettes pour le déblayage de la voie, 2 charrettes à neige, 2 charrettes en saillie, 50 wagons d'équipe.', 'Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba. En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de MAR prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications ou autres détails.', 'Le soumissionnaire recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le PREMIER jour de JUILLET prochain.', 'Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.', 'Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1880.'



MANUFACTURES D'INSTRUMENTS AGRICOLES DE FROST & WOOD, SMITH'S FALLS, ONTARIO, ETABLIE EN 1839.

Manufacturiers de Faucheuses, Moissonneuses, Rateaux à cheval et Charrues d'Acier, etc., etc.
 Les Charrues Nos. 6 et 8 sont reconnues par tous comme étant supérieures à toutes celles fabriquées dans la Puissance. La demande considérable de ces Charrues nécessite la fabrication d'au-dessus de 10,000 pour les ventes de cet automne.
 Les milliers de fermiers dans la Province de Québec, qui ont acheté de ces Charrues, ainsi que nos Faucheuses, Moissonneuses et Rateaux à cheval durant les dernières seize années, peuvent attester de leur supériorité. Pamphlets avec listes de prix envoyés sur application à aucun de leurs agents, ou à David Grenier, Beauport, Québec

LARMONTH & FILS,
33, RUE DU COLLÈGE, MONTRÉAL.

Mentionnez le journal où vous avez vu cette annonce.

CÉLÈBRE BIÈRE & PORTER DE LABATT (LONDON)

Universellement recommandés comme la bière la plus pure et la plus soigneusement préparée qui soit offerte au public. Ordonnez-en une ou deux douzaines de votre épicer pour essai, et vous verrez que notre avancé est exact. AVIS: En achetant la Bière LABATT, veuillez remarquer que la seule véritable est de la brasserie de Londres. En gros et en détail.

J. B. RITCHER, agent général,
468 1/2, 470, 472, rue LaGauchetière, Montréal.

LA VUE EST PRÉCIEUSE

Les meilleurs moyens de la conserver

La vue est le principal moyen d'acquiescer à l'instruction. C'est rendre la vie réellement malheureuse que d'en abuser, de l'affaiblir et de contribuer quelquefois à la détruire. Les parents ignorent quel tort on fait aux enfants à l'école en les forçant à étudier d'une manière excessive.
 La myopie, ou vue faible, se développe presque toujours à l'école ou au collège, et se reconnaît à ce que l'on est obligé de tenir un livre à moins de 10 ou 12 pouces des yeux pour bien lire. Lorsque l'on constate cet état de choses, l'infirmité commence, et il est important de la combattre sans délai.
 L'habitude opposée, que l'on remarque chez les personnes âgées, est également nuisible, et c'est un indice certain qu'il faudra faire usage de lunettes avant longtemps. Nous ne prétendons pas que les lunettes portées par les enfants pour diminuer l'éclat de la lumière sont d'un excellent usage, car il arrive souvent que les verres communs font aux yeux plus de mal que de bien, surtout les verres courbés ou en coquille, qui, en raison même de leur courbure, se transforment en verres diminuants ou concaves, et ne présentent pas les objets sous leur volume et leur forme naturels. On ne doit pas s'en servir. On ne sait guère qu'une lentille de lunette mal faite peut avoir cinq ou six foyers différents dans un quart de pouce de diamètre, fait danser les objets devant les yeux comme des marionnettes vivantes, et cause même des étourdissements pénibles. S'il faut absolument porter des lunettes, on doit en acheter de qualité supérieure, car c'est gaspiller son argent et se détruire la vue que d'en acheter de communes.
 Allez chez ces fabricants de grande expérience qui savent corriger par des verres n'importe quel défaut de l'organe visuel, et qui vous donneront ce qu'il vous faut au plus bas prix. Ne refusez pas d'encourager ceux qui se livrent continuellement à la recherche des dernières améliorations, afin de conserver le plus grand don que Dieu ait fait à l'homme. Il n'y a pas d'espèce de verres que l'on ne puisse se procurer à Montréal. Bien souvent, croyons-nous, on fait venir des lunettes de New-York et on paie des sommes énormes pour des verres nuancés, cependant, on n'en retire aucun profit, si ce n'est qu'il faut payer le double de ce qu'ils valent et qu'on enrichit par là les américains.
 Les sous-signés peuvent affirmer avec confiance qu'avec leur optomètre amélioré pour prendre l'angle visuel, et le nouveau système métrique pour mesurer les lentilles, il n'y a pas de défaut de vision, à l'exception des défauts de naissance qu'ils ne peuvent corriger pour moins que coûte la présente annonce. MM. HEARN & HARRISON viennent de fabriquer dans leurs ateliers un assortiment complet de montures en or pour lunettes et pince nez, d'après les modèles qu'ils ont envoyés à l'exposition de Paris, et pour lesquels ils ont reçu une médaille et un diplôme. Nous espérons que nos amis se rendront au magasin portant l'enseigne de l'amiral, où l'on peut faire exécuter en peu de temps n'importe quel ouvrage, si l'on ne trouve rien à son goût.

HEARN & HARRISON, Opticiens,
242 ET 244, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

CE JOURNAL se trouve sur la liasse, dans le Bureau d'Annonces de MM. GEO. F. ROWELL & CIE., (No. 10, RUE SPRUCE), où les contrats peuvent y être passés pour les annonces de NEW-YORK.

"L'INTENDANT BIGOT"
PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes.
Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents
S'adresser à
LA CIE. DE LITHO. BURLAND,
5 et 7, Rue Beury, Montréal.

20 Cartes-Chromo, joli Bouton de Rose, ou 25 Devises Florales avec nom, 10 cts. — Cie. de Cartes NASBAU, Nassau, N.-Y.

VOIR, C'EST CROIRE !

Les certificats suivants attestent de quelques-uns des résultats obtenus par l'emploi du

SACHET HOLMAN

Compagnie des Sachets Holman, Bureau de Poste de Québec, 14 août 1879.
 C'est avec le plus grand plaisir que je vous adresse cette lettre en témoignage de l'efficacité du Sachet d'Holman. J'ai souffert depuis près de douze ans de cette maladie qu'on appelle dyspepsie (cauche nar des médecins), et aussi de maladie du foie. Il y a trois mois, j'ai commencé à porter le sachet, et, depuis la dixième journée après l'essai, je puis affirmer que je n'ai ressenti aucune atteinte de cette maladie. Je suis aussi bien qu'il y a quinze ans. Je puis donc recommander avec connaissance au cause le Sachet d'Holman à ceux qui souffrent de ces maladies, et je suis certain qu'il leur donnera satisfaction.
 LEON A. BOUCHETTE, du Bureau de Poste de Québec.

Compagnie des Sachets de Holman, St-Germain de Rimouski, 26 juillet 1879.
 C'est avec un grand plaisir que je fais connaître les bienfaits que j'ai retirés de l'usage du Sachet de Holman. Pendant cinq ans, j'ai beaucoup souffert d'indigestion et d'insomnie, par suite des effets pernicieux du calomel. Ayant entendu parler du Sachet de Holman, je résolus de m'en servir. Aujourd'hui, je puis certifier que mon appétit est revenu, que je mange sans craindre d'indisposition, et que je dors paisiblement. Ce changement, tout incroyable qu'il soit, n'en est pas moins vrai.
 C. J. O. BELAND, Ptre, ancien curé.

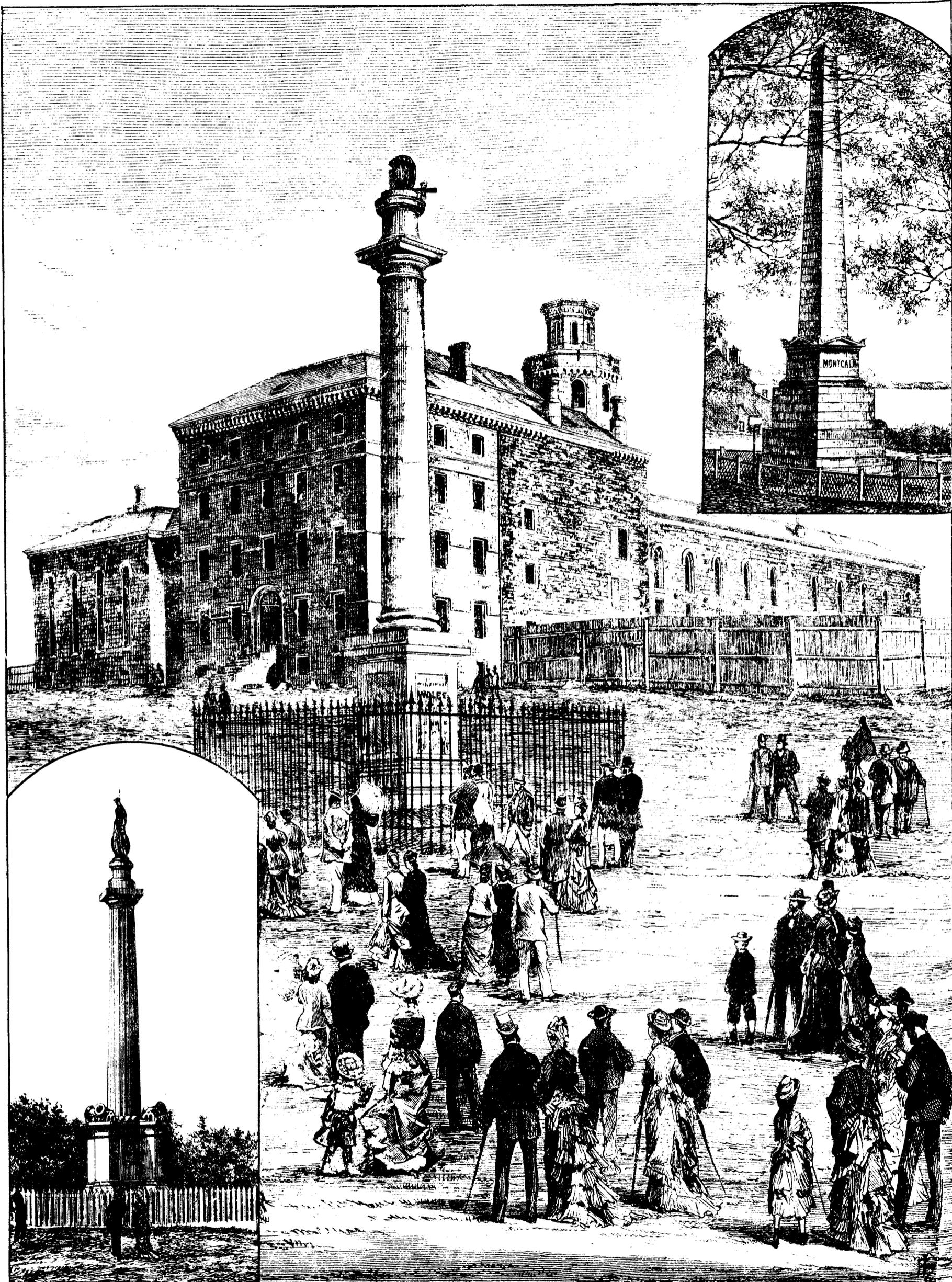


COMPAGNIE DE
SACHETS HOLMAN,
BUREAUX PRINCIPAUX
301, rue Notre-Dame,
MONTREAL
71, KING STREET OUEST,
TORONTO
Traité descriptif envoyé franco par la maille.

SACHETS POUR ENFANTS.....	\$2.00
SACHETS REGULIERS.....	2.60
SACHETS SPECIAUX.....	3.50
EMPLATRES pour le corps (bacine).....	0.50
EMPLATRES pour les pieds (la cop.).....	0.50
SEL D'ABSORPTION (le paquet).....	0.25

FER BRAVAIS

Adopté dans tous les Hôpitaux. (FER DIALYSE BRAVAIS) Recommandé par tous les Médecins.
 Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc.
 Le Fer Bravais (fer liquide en gouttes concentrées) est le seul exempt de tout acide; il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac; de plus c'est le seul qui ne noircisse jamais les dents.
 C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure un mois.
 Dépôt Général à Paris, 13, r. Lafayette (près l'Opéra) et toutes Pharmacies.
 Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrique ci-contre.
 Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur l'Anémie et son traitement.
 A Montréal: MM. LAVIOLETTE & NELSON.



MONUMENT DES BRAVES

MONUMENT WOLFE

MONUMENT WOLFE ET MONTCALM